https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

Comment les partis politiques québécois construisent-ils la question de la protection du français dans leurs programmes électoraux

Auteur : Rapetti, Loïs
Promoteur(s) : Perrez, Julien
Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres
Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale
Année académique : 2025-2026
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/26657

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

le Livre Libéral

2022

Sommaire

INTRODUCTION **5**

01 **PROJET ÉCO** **11**

02 **SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX** **21**

03 **FAMILLES** **37**

04 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** **55**

05 **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** **71**

06 **CULTURE ET IDENTITÉ** **87**

Contactez-nous **98**

LES MEMBRES AU CŒUR DU PROCESSUS D'IDÉATION

Les démarches menant à la préparation de ce livre ont été initiées après les élections générales de 2018. C'est à ce moment que la Commission politique nationale du Parti libéral du Québec a reçu le mandat de mettre sur pied des comités de rédaction qui travailleraient à l'élaboration du contenu et des idées en vue du scrutin de 2022.

Plus tard, débutait la tournée Chartes des régions, laquelle sera ouverte aux propositions de tous et toutes. S'en est suivi un appel d'idées phares recueillant près de 1000 suggestions et se soldant par une série de colloques thématiques auxquels l'ensemble des membres pouvaient participer. La Commission politique nationale s'est affairée à sélectionner les quelque 130 recommandations qui furent discutées sous les thèmes de « Bâtir, Demain, Ensemble, Partout, Pour tous, Together ». Les échanges se sont faits dans un format ouvert, dont l'animation était assurée conjointement par des membres provenant de l'aile parlementaire et de la Commission politique nationale. Ce fut un exercice inédit et vivement apprécié de tous et toutes.

Tous ces efforts menaient vers le Congrès des membres de novembre 2021 au cours duquel fut déposé le programme électoral de notre formation politique : une résolution-cadre audacieuse rédigée par la Commission politique et forte de la contribution de plusieurs milliers de membres ! En plus de la Résolution-cadre, les différentes instances locales, régionales et nationales du Parti libéral du Québec ont également soumis près d'une centaine de nouvelles résolutions. Le présent livre découle de l'ensemble des propositions qui y ont été faites. Bien entendu, la préparation a mené à des choix déchirants relativement aux nombreuses bonnes idées qui ont été formulées. Cet ouvrage est donc le fruit d'un travail centré sur les membres.

LE MOT DE DOMINIQUE ANGLADE
CHEFFE DU PARTI

Dans quelques semaines, nous serons plongés dans une campagne électorale qui a déjà des allures de marathon. Après une pandémie, dans le contexte du conflit armé en Ukraine et face à l'incertitude économique, il est nécessaire, plus que jamais, de présenter des orientations claires aux électrices et électeurs, qui insufflerons une bonne dose d'espoir à notre société. Il faut se redonner le goût de rêver, d'oser, tout en faisant face aux défis du quotidien.

Élaborer une plateforme électorale, c'est un travail à la fois exaltant, mais aussi empreint d'une grande responsabilité. Celle de répondre aux aspirations et aux besoins de tous et toutes. Définir une offre politique, c'est réfléchir constamment. C'est se remettre en question tous les jours pour trouver la bonne formule, le bon équilibre. Ce travail, nous l'avons fait avec tout le sérieux, toute la rigueur et tout l'engagement qui font la marque du Parti libéral du Québec depuis maintenant 155 ans.

Nous avons sillonné le Québec, rencontré des milliers de personnes dans toutes les régions et de tous les horizons. À la fois ancré dans nos valeurs libérales et fort de nos grandes réalisations, le Livre met de l'avant une approche profondément libérale mais modernisée, qui s'appuie sur les priorités qui alimentent votre vie quotidienne.

Nous avons entendu votre besoin de soutien pour faire face à la hausse du coût de la vie et vous loger convenablement. Votre désir de

Jocelyn Michel (Consulat)

retrouver une économie forte qui met à profit tous les talents et toutes les régions, tout en conciliant la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques, l'enjeu du 21e siècle. Votre volonté de vivre en santé et de vieillir dignement. Votre ambition pour vos enfants, vos petits-enfants et les générations futures. Le lien profond qui vous lie à la nation québécoise et à la langue française, autant qu'au Canada. Votre vision inclusive du Québec, qui commande de bien protéger les minorités. Votre grand respect envers les communautés autochtones.

À tous les candidats et candidates qui porteront nos couleurs, à tous les militants et militantes qui travailleront avec acharnement dans les prochaines semaines : cette plateforme, c'est la vôtre. Vous en avez été les architectes et vous en serez les premiers ambassadeurs. J'ai confiance que vous la présenterez avec ardeur auprès de vos concitoyennes et concitoyens. Je compte maintenant sur vous pour développer, à partir de ce cadre, des plateformes régionales et des engagements locaux qui s'inscriront dans notre vision du Québec, tout en tenant compte des particularités de nos régions.

À tous les Québécois et Québécoises, c'est avec enthousiasme que je me présenterai devant vous le 3 octobre prochain, entourée d'une équipe forte et dévouée. « Le Livre », c'est le cœur de l'offre politique du Parti libéral du Québec. Celui qui nous donne envie de découvrir et de redécouvrir ce que c'est de voter libéral.

Merci.

Dominique Anglade
Cheffe du Parti libéral du Québec

LE MOT DE LINDA CARON
PRÉSIDENTE DU PARTI

Chères militantes et chers militants libéraux,

La campagne électorale 2022 s'amorce et les enjeux sont de taille.

Les grands axes de notre plateforme sont dévoilés aujourd'hui.
Vous pourrez donc, tout au long de l'été et de la campagne électorale, vous faire ambassadrices et ambassadeurs des engagements libéraux.

En cette période de crise climatique et de rareté de main-d'œuvre, un gouvernement libéral agira pour protéger l'environnement tout en ouvrant de nouveaux horizons économiques dans toutes les régions du Québec.

En cette période pandémique, un gouvernement libéral agira pour favoriser l'accès aux soins, et protéger les jeunes et les moins jeunes, quel que soit leur milieu de vie.

En cette période d'inflation, un gouvernement libéral agira pour soutenir les familles et les aînés, et pour contrer les violences.

En cette période critique pour préserver un Québec ouvert sur le monde, un gouvernement libéral agira pour protéger les droits de chacune et de chacun, tout en faisant vibrer la culture québécoise.

C'est par notre travail militant et nos convictions libérales que nous pourrons épauler notre cheffe, ainsi que notre équipe de candidates et candidats libéraux partout au Québec. Ils ont besoin de nous pour former un gouvernement libéral qui agira sur ce qui compte ici et maintenant, pour assurer l'avenir économique, politique, social et environnemental de nos enfants et petits-enfants.

Linda Caron
Présidente

LE MOT DE JONATHAN MARLEAU
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
POLITIQUE NATIONALE

Ce Livre est le résultat de l'engagement combiné des membres du Parti libéral du Québec de partout sur le territoire qui ont participé aux nombreux comités, colloques, conseils et congrès. Plus encore, les membres ont pu intervenir lors de plusieurs tournées, rencontres et activités visant la production de cette plateforme audacieuse selon une logique collaborative.

Dès maintenant, chaque membre peut s'approprier ce Livre, soit pour mener sa propre campagne électorale ou pour soutenir celle d'une autre personne. Il s'agit d'un outil permettant à tous et à toutes de savoir où logent les libéraux du Québec sur de multiples enjeux de société.
Il présente les thèmes que nous souhaitons mettre de l'avant en vue des élections générales. Évidemment, la vision libérale dépasse le cadre de cet ouvrage comme le témoigne l'ensemble des propositions formulées par les membres au cours des dernières années. Fort de notre programme, puis de notre plateforme nationale auxquels s'ajouteront nos campagnes de proximité, nous pouvons nous diriger avec confiance vers les élections de 2022. Chacune de vos contributions, qu'elles soient d'ordre pécuniaire ou qu'elles relèvent de l'engagement militant, y fera une immense différence.

Merci à toutes les personnes qui ont concouru à faire avancer des idées audacieuses et pleines de promesses au sein du Parti libéral du Québec. Que ce soit devant ou derrière les rideaux, en présentiel ou en virtuel, vous pouvez être fiers et fières de votre participation à cet exercice démocratique ! Vous tenez entre vos mains son produit.

Bonne lecture,

Jonathan Marleau « Marlot »
Président de la Commission politique nationale

Chapitre 01

Projet Éco

La performance économique du Québec s'est grandement accélérée à partir de 2016. La pandémie et les nombreuses fermetures qu'elle a entraînées ont ralenti cet élan, plus fortement au Québec que dans les autres provinces. En 2021, à la suite des réouvertures partielles, l'économie québécoise a connu un rebond, principalement soutenu par l'effervescence du marché immobilier et par l'augmentation de la consommation portée par l'aide financière fédérale.

Malheureusement, tout ce qui monte redescend, et c'est ce que nous vivons actuellement. Les perspectives de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour cette année et les prochaines sont désolantes, plus basses qu'ailleurs au Canada. Les entreprises qui ont reçu des aides gouvernementales se buteront à la fin du soutien et à la nécessité de procéder à des remboursements dans les mois qui viennent. Le gouvernement prévoit déjà couper la majorité des budgets des ministères et des organismes.

Il faut se rendre à l'évidence : l'économie est fragile. Nous devons, collectivement, enlever nos lunettes roses. Il est temps de commencer à donner un nouveau souffle à notre économie et à bâtir le Québec de demain, avec un grand projet.

Le Parti libéral du Québec, c'est LE parti des grands projets. Nous avons mené la Révolution tranquille, fait valoir le potentiel immense de notre hydroélectricité, développé le Nord et mis en valeur le secteur maritime. À travers notre histoire, nous avons su faire face aux défis qui semblaient insurmontables, toujours en faisant valoir notre immense potentiel économique.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés au défi des changements climatiques. Sans gestes forts, concrets et immédiats, l'avenir et le bien-être des générations futures sont compromis. Inondations, feux de forêt, canicules, tornades, érosion des berges, sécheresses. Les catastrophes naturelles se multiplient. L'urgence climatique est incontestable. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) se succèdent et nous rappellent que les changements climatiques sont plus rapides que prévu et que leurs conséquences sont plus importantes.

C'est à ce défi que le Parti libéral du Québec du 21e siècle fera face, par l'entremise du Projet ÉCO.

ÉCO, c'est allier l'économie et l'écologie.

ÉCO, ce sont des investissements publics et privés de 100 G$ pour repenser notre économie et atteindre la carboneutralité.

ÉCO, c'est tirer le plein potentiel de notre énergie propre.

ÉCO, c'est développer une nouvelle filière porteuse d'avenir avec l'hydrogène vert.

ÉCO, c'est s'assurer d'avoir l'eau et l'électricité propre nécessaires pour mener à bien notre grand projet collectif.

ÉCO, c'est la modernisation de nos transports et de nos industries.

ÉCO, c'est créer de la richesse dans toutes les régions du Québec.

HYDROGÈNE VERT

Malgré nos formidables ressources hydroélectriques, 55 % de toute l'énergie consommée au Québec provient encore d'énergies fossiles, principalement du pétrole. Notre objectif, c'est de rendre le Québec carboneutre d'ici 2050. L'électrification de l'économie, et notamment des transports, est déjà en marche. Les solutions technologiques existent et seront de plus en plus accessibles et abordables. Cependant, pour de nombreux procédés industriels, l'électricité n'est pas une solution.

Pour tout ce qui ne peut pas être électrifié, environ 10 % des besoins selon plusieurs, il existe une solution sur mesure pour le Québec, une solution proposée par le Parti libéral du Québec en 2018 : l'hydrogène.

La bonne nouvelle, c'est qu'au Québec, on peut produire de l'hydrogène grâce à notre hydroélectricité, ainsi qu'en revalorisant notre biomasse forestière et agricole. Notre hydrogène est donc « vert » : il est produit sans émission de CO_2, à partir de sources renouvelables. Parce que l'hydrogène peut être transporté, comprimé et embouteillé, il s'agit d'une solution de remplacement des énergies fossiles lorsque l'électrification n'est pas une option envisageable. **Avec le développement de la filière de l'hydrogène**

vert, le Québec ajoutera de la valeur à son hydroélectricité et se positionnera comme un grand fournisseur mondial.

D'ici 2050, l'hydrogène représentera jusqu'à 24 % de la demande énergétique mondiale. Selon les projections, la production d'hydrogène devrait être multipliée par presque 800 d'ici 2050. C'est un chantier planétaire d'environ 15 000 G$ qui démarre avec des ventes annuelles de 700 G$ à terme. La course à l'hydrogène vert est déjà bien lancée. La France et l'Allemagne y investiront chacun 7 G$ d'ici 2030. La Commission européenne cherche à générer jusqu'à 470 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2050 afin d'accélérer ce virage énergétique.

Nous avons déjà des exemples intéressants au Québec du début de ce virage. Pensons notamment à l'usine d'ArcelorMittal de Contrecœur, qui est au travail pour remplacer l'utilisation du gaz naturel par de l'hydrogène. Ou encore au Consortium SAF+, qui travaille au développement d'un carburant d'aviation durable, qui inclura de l'hydrogène vert.

Les experts prédisent que la partie devrait se jouer d'ici 2035 pour déterminer qui seront les leaders de l'hydrogène vert de demain. Le Québec doit, dès maintenant, se positionner pour viser le peloton de tête. Ainsi, **nous mettrons en place une nouvelle société d'État, Hydrogène Québec, qui sera responsable de coordonner le développement de la filière.** Elle devra collaborer avec les chercheurs et les entreprises pour mettre en place les jalons qui nous mèneront à la production et à l'utilisation de l'hydrogène vert.

Pour nous assurer que les Québécoises et les Québécois bénéficient pleinement du potentiel de la ressource, nous allons **nationaliser la distribution de l'hydrogène.** La nationalisation de notre hydroélectricité a fait du Québec une nation forte, leader nord-américain en matière énergétique. La nationalisation de l'hydrogène vert nous permettra de reprendre pleinement cette place de précurseur, en collaboration avec les entreprises d'ici.

Nous sommes conscients que ce n'est pas demain matin que l'hydrogène sera utilisé à grande échelle et exporté. Mais nous en avons l'ambition ! C'est pourquoi nous devons poser rapidement les premiers jalons vers cet objectif.

En ce sens, nous allons notamment :

- **soutenir la recherche et le développement des technologies ici, au Québec;**
- **soutenir le développement de projets industriels d'alimentation à l'hydrogène vert;**
- **valoriser notre biomasse, issue de l'agriculture et de la forêt, pour être en mesure de l'utiliser dans la production d'hydrogène et de biocarburants;**
- **établir des pôles stratégiques pour le développement et l'approvisionnement en hydrogène vert.** Points de rencontre intermodaux qui recoupent le transport maritime et/ou le transport lourd et le transport ferroviaire, les ports seront des acteurs incontournables à ce niveau ;
- **convier tous les acteurs liés à l'industrie à un Sommet de l'hydrogène vert.**

Mais pour produire de l'hydrogène vert, il faut de l'eau et de l'électricité, nos deux grandes richesses au Québec. Le Projet ÉCO ne se limite pas seulement à l'hydrogène, c'est un grand chantier qui rallie aussi ces deux éléments.

ÉLECTRICITÉ

Pour décarboner notre économie grâce à l'électrification et à l'hydrogène vert, nous aurons besoin de beaucoup d'énergie verte, environ 80 % de plus qu'aujourd'hui. À l'heure actuelle, les approvisionnements contractés par Hydro-Québec sont suffisants pour répondre aux besoins de la clientèle québécoise jusqu'en 2026.

C'est pourquoi ÉCO commence par un ambitieux plan d'efficacité énergétique qui réduira notre gaspillage énergétique des deux tiers d'ici 10 ans. Cela représente une diminution d'environ 10 % de la facture énergétique du Québec. C'est l'équivalent, en énergie, de deux fois le Complexe de la Romaine.

Édifices à bureaux, maisons, bâtiments industriels et institutionnels, toutes ces infrastructures devront être des modèles d'efficacité énergétique. Il faut rénover, reconcevoir, rééquiper. Pour y arriver, **nous moderniserons le Code de construction du Québec pour favoriser l'utilisation de systèmes plus verts et de matériaux plus efficaces.**

Il faudra établir un plan d'action robuste pour les édifices publics parce que l'État doit montrer l'exemple. **Un grand chantier pour remplacer les systèmes des édifices publics** sera mis en place pour éliminer l'utilisation des énergies fossiles.

Le secteur résidentiel devra aussi mettre la main à la pâte. Le programme Réno-Vert était un outil simple et efficace pour faciliter la transition énergétique dans ce secteur. Aboli en mars 2019, le programme Réno-Vert soutenait les propriétaires pour la réalisation de rénovations permettant d'améliorer la performance énergétique de leur maison.

« Économiser l'électricité est nécessaire, mais il faut aussi en produire plus pour atteindre nos objectifs. »

Des milliers de familles en ont bénéficié au cours des ans. Dans un prochain mandat, **un gouvernement libéral remettra en place le programme Réno-vert**, un programme accessible et efficace. Nous assouplirons les critères pour assurer qu'un maximum de propriétaires puisse en bénéficier, en y incluant les propriétaires de petits immeubles locatifs.

Économiser l'électricité est nécessaire, mais il faut aussi en produire plus pour atteindre nos objectifs. C'est pourquoi le projet ÉCO comportera un important **plan de développement de nouvelles capacités énergétiques solaires et éoliennes.** Ce plan sera élaboré en partenariat avec les régions et les communautés autochtones.

Nous **créerons un véritable réseau électrique intelligent** qui permettra aux Québécois de s'investir eux-mêmes dans ce genre de production, par exemple par l'ajout d'un panneau solaire sur leur toit.

« Plus les Québécois en profitent,
plus on valorise notre eau; plus on valorise
notre eau, plus les Québécois en profitent. »

EAU

L'eau est l'une des plus grandes richesses du Québec. Elle suscite l'envie à l'échelle planétaire et représente une source d'énergie renouvelable idéale pour lutter contre les changements climatiques. Le Parti libéral du Québec de Robert Bourassa l'avait bien compris, et le Québec récolte aujourd'hui les fruits de sa vision.

Nous proposons une approche en trois volets pour mettre l'eau en valeur, la protéger et mieux l'utiliser. Nos priorités sont d'en assurer la qualité, pour la consommation humaine et pour la biodiversité, et de réduire son utilisation. Plus les Québécois en profitent, plus on valorise notre eau; plus on valorise notre eau, plus les Québécois en profitent.

Un gouvernement libéral augmentera jusqu'à 6 fois les redevances sur l'eau. Les industries qui utilisent notre eau ont versé environ 3 M$ en redevances annuellement alors qu'elles ont utilisé au moins mille milliards de litres d'eau, soit l'équivalent de 250 000 piscines olympiques. C'est trop peu. **Les sommes récoltées par l'augmentation des redevances serviront à soutenir la mise à niveau du réseau de traitement des eaux usées en collaboration avec les municipalités et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans nos lacs.**

Aucune redevance sur l'eau n'est imposée au secteur de l'agriculture, aux travaux de génie ou aux usages non commerciaux et résidentiels. Le fait d'élargir l'imposition de redevances à ces secteurs ne serait pas le bienvenu et aurait un impact financier trop important. Cependant, il faut sensibiliser tout le monde à l'importance de diminuer sa consommation. **Nous proposons donc de financer l'installation de compteurs d'eau dans tous les édifices non résidentiels afin de réduire la consommation et d'établir un programme volontaire pour le secteur agricole.**

L'un des impacts les plus concrets des changements climatiques sur le Québec est la menace qui plane sur les berges du Saint-Laurent. Il est important de redoubler d'ardeur dans nos efforts pour les protéger, notamment en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine. L'érosion des berges est un phénomène complexe qui peut avoir plusieurs causes : la crue des eaux, les glaces, les vagues causées par le vent ou le transport maritime et les courants. Plus nous tarderons à intervenir, plus les investissements nécessaires à leur protection seront importants. Il faut agir dès maintenant.

Le Parti libéral du Québec mettra en place **des stratégies régionales contre l'érosion des berges.** Ce travail doit tenir compte des réalités différentes de chacune de nos régions. Nous travaillerons aussi au développement **d'une stratégie pour un meilleur accès aux plans et cours d'eau, incluant le fleuve Saint-Laurent.**

SENSIBILISER LA POPULATION À LA NÉCESSITÉ DE LA TRANSFORMATION DE NOTRE ÉCONOMIE

La nature humaine n'aime pas le changement. Il sera nécessaire de faire valoir l'importance de la science dans nos choix de société et de démontrer le potentiel des façons de faire qui sont proposées.

Une grande tournée sera organisée dans chacune des régions afin de parler aux interlocuteurs gouvernementaux, mais aussi au public de l'importance d'agir rapidement dans cette transition. Cette tournée permettra de récolter des idées pour bonifier le Projet ÉCO, mais aussi pour s'assurer de l'adapter aux différentes réalités régionales.

Pour que nos jeunes soient également sensibilisés à cette nouvelle réalité et qu'ils puissent voir les perspectives d'avenir qu'elle recèle, nous soutiendrons le déploiement de **plus de projets pédagogiques particuliers axés sur la science.** Nous voulons plus de « sciences-études » pour éveiller l'intérêt de nos jeunes face au grand défi qu'est la lutte aux changements climatiques et pour développer de façon plus soutenue le goût pour les carrières scientifiques.

Finalement, **nous travaillerons avec les secteurs de la formation professionnelle, du collégial – notamment les Centres collégiaux de transfert des technologies (CCTT) – et universitaires pour nous assurer de répondre aux besoins de formation dans les domaines liés, dans l'ensemble des régions.** Car, pour mener à bien le Projet ÉCO, il nous faut de la main-d'œuvre qualifiée.

Chapitre 02

Santé et services sociaux

Tout le monde souhaite vivre et vieillir en santé. Il est tout à fait normal de vouloir bénéficier de suivis et de soins au moment où ils sont nécessaires. Parce que le fait d'être en santé permet aux gens de profiter réellement de leur vie.

Notre système de santé et de services sociaux n'est pas parfait. Cependant, le Parti libéral du Québec croit qu'il faut mettre tous les efforts nécessaires pour rendre à la population les soins et les services qui lui reviennent. Plus de la moitié du budget de dépenses du Québec est dévolu à la santé, il est donc normal que les attentes des citoyens soient élevées.

SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

L'une des plus grandes critiques de la population envers le système de santé, c'est la difficulté d'accès à des soins pour des problèmes de santé mineurs, par exemple l'otite de son enfant, le suivi de son diabète ou le renouvellement d'un médicament. C'est ce qu'on appelle des soins de première ligne.

Actuellement, près d'un million de personnes cherchent à avoir accès à un médecin de famille, soit plus du double qu'en 2018. Le taux d'inscription à un médecin de famille est à son niveau le plus bas des quatre dernières années alors qu'il avait cru de façon importante lors des trois années précédentes. On en est rendu à devoir prendre rendez-vous pour avoir accès à un sans-rendez-vous. Le tiers des super-cliniques, ouvertes 12 heures par jour et 7 jours sur 7, ont réduit leurs services. Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec ne vise plus à fournir de médecins de famille à la population et mise sur un système téléphonique qui, dans les faits, se limite à être un service de sans-rendez-vous. Bref : il n'y a plus de solutions pour les familles, qui doivent trop souvent se tourner vers les urgences, faute de choix. Par ailleurs, le temps d'attente aux urgences a augmenté de plus de trois heures depuis 2018, annulant ainsi tous les progrès des dernières années. Il y a de moins en moins de solutions durables et les familles en ont assez d'attendre.

Le vieillissement de la population et l'accroissement de la prévalence des maladies chroniques fait en sorte que notre société en est à un tournant

décisif. Il est inconcevable de revenir 20 ans en arrière en s'appuyant sur un modèle basé sur des consultations sans rendez-vous. **Nous devons prioriser une approche misant sur la prise en charge réelle des patients, par des médecins de famille appuyés par d'autres professionnels de la santé formant une équipe de soins interdisciplinaire.**

La science est claire : la prise en charge globale d'une personne est une clé importante pour prévenir des enjeux de santé et les guérir efficacement. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec s'engage **à offrir à tous les Québécoises et Québécois qui le souhaitent un médecin de famille.**

Nous comprenons que l'accès à un médecin de famille est, pour les gens, un droit; il est donc nécessaire de reprendre le travail pour y arriver. Pourquoi insister sur les médecins de famille ? Parce qu'une prise en charge tout au long de la vie permet de mieux prévenir des maladies, mais aussi d'éviter des hospitalisations. Ce qui est bon pour les patients est bon pour le système. **Le défi est de taille, mais nous refusons de baisser les bras, au nom du million de personnes qui sont en attente actuellement.**

Ceci dit, la nécessaire prise en charge des Québécois par un médecin de famille ne diminue en rien l'importance des autres professionnels de la santé, bien au contraire. Le médecin de famille doit jouer un rôle de pivot dans une réelle équipe interdisciplinaire, au sein de laquelle chaque intervenant effectue les tâches pour lesquelles il a été spécialement formé. Avoir accès à un médecin de famille ne signifie pas d'avoir toujours besoin de le consulter. Une fois le diagnostic établi, un pharmacien peut très bien être mis à contribution pour suivre la médication et son dosage. Parfois, un suivi particulier peut être effectué par un travailleur social ou une infirmière. Si nécessaire, le médecin reste cependant accessible et garde un œil sur la santé globale de ses patients.

Cette réalité est d'autant plus vraie pour les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou de problèmes de santé mentale. Selon les dernières analyses de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), près d'un adulte sur cinq et un aîné sur deux vivent avec au moins deux maladies chroniques. Il est regrettable de laisser ces personnes sans suivi personnalisé. C'est pourquoi **les personnes présentant des maladies chroniques, les aînés et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et les personnes vivant avec un handicap seront priorisées dans l'inscription à un médecin de famille.**

Pour y arriver, il faut cependant opérer un virage majeur dans la façon dont les cliniques médicales sont gérées. Actuellement, la majorité des médecins de famille travaillent dans des groupes de médecine familiale (GMF) de trois types : les GMF réguliers, les super-cliniques (des GMF offrant des services supplémentaires) et les GMF universitaires, qui sont aussi des lieux d'enseignement pour les futurs médecins. Ces cliniques opèrent en fonction de règles prédéterminées par le gouvernement et reçoivent du financement de fonctionnement et du personnel.

L'objectif de la mise en place des GMF, il y a près de 20 ans, était d'offrir un point de service unique pour tous, par exemple pour une consultation médicale, une prise de sang, la validation des habitudes de vie avec un nutritionniste. Ce que nous souhaitons, c'est de revenir à l'essence de ce modèle, mais en l'adaptant aux réalités du 21e siècle. Tout d'abord, pour refléter vraiment le travail interdisciplinaire qui doit y être fait, nous allons **renommer tous les types de GMF en Équipes Accès Santé**. Ce changement, bien plus que cosmétique, vise à démontrer l'importance de l'ensemble de l'équipe dans la prise en charge de la santé globale de la population.

Il faut tout autant se pencher sur la composition de ces équipes. Nous allons **ajouter au moins une infirmière praticienne spécialisée (IPS) dans chaque Équipes Accès Santé et revoir le ratio médecins-personnel soignant** afin de nous assurer de mieux répondre aux réalités locales et aux objectifs d'interdisciplinarité. **Les règles encadrant la gestion de ces cliniques seront aussi assouplies** afin que des initiatives locales de prise en charge puissent émerger **et favoriser l'interaction avec les CLSC. Le fardeau administratif de l'ensemble du personnel soignant sera réévalué** pour s'assurer qu'un maximum de temps soit dédié aux soins, tout en permettant la collecte numérique des données pertinentes aux suivis qui sont nécessaires.

Cependant, pour s'assurer que notre objectif de travail en équipe soit réellement atteint, il faut faire plus. **Les Équipes Accès Santé d'une même région auront une responsabilité territoriale** auprès de la population et devront se concerter, au besoin, pour s'assurer de répartir le travail afin d'éliminer la liste d'attente dans leur région. Nous établirons, conjointement avec les GMF, des **cibles progressives pour l'élimination des listes d'attentes dans chacune des régions. Des incitatifs financiers seront prévus pour les Équipes Accès Santé qui dépasseront les cibles déterminées** en fonction du nombre de patients inscrits et de la liste

d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille. Ces incitatifs pourront être utilisés pour mettre en place des projets-pilotes ou acheter du matériel technologique supplémentaire, par exemple. Ces mesures visent à soutenir l'innovation locale, et non à bonifier la rémunération du personnel médical.

Il est aussi nécessaire **d'adapter le mode de financement des équipes pour favoriser le travail en interdisciplinarité.** Cette dernière est difficilement envisageable si les professionnels, aussi nombreux soient-ils, travaillent en silo dans un même bureau. Elle correspond encore moins à des médecins qui se déchargent de tâches qu'ils ne souhaitaient pas effectuer auprès des autres professionnels. L'interdisciplinarité se caractérise plutôt par le partage des tâches entre professionnels en fonction de leurs compétences propres. De plus, il **faudra mettre à jour le mode de rémunération des médecins de famille.** Nous ferons une plus grande place à la rémunération basée sur l'inscription dans leur rémunération globale. Cependant, nous allons mettre en place un indicateur pour nous assurer que les patients soient réellement vus et non seulement inscrits, soit un taux d'accès.

Par ailleurs, il faut entamer une **réelle réflexion, de concert avec les fédérations médicales, pour analyser le travail des médecins de famille dans les activités hospitalières,** soit les activités médicales particulières (AMP). Au Québec, la participation des médecins de famille à ces activités est plus importante qu'ailleurs, et il est légitime de s'interroger sur la pertinence de ce partage de leur temps de travail alors que nous souhaitons favoriser une plus grande prise en charge de la population. Il faudra aussi **s'assurer d'une meilleure répartition des médecins de famille sur le territoire.**

Grâce à cette réorganisation et à un meilleur partage des tâches, **un gouvernement libéral vise à augmenter le nombre de cliniques afin de réussir à déployer 400 Équipes Accès Santé partout au Québec. Nous travaillerons à ce que 100 de ces 400 Équipes soient aussi des super-cliniques, ouvertes 12 heures par jour et 7 jours sur 7.** Rendues plus accessibles, ces super-cliniques serviront de soupapes pour diminuer la pression sur les urgences.

Avoir accès à un point de service, c'est bien, mais en 2022, nous devons nous propulser au 21e siècle. Il faut faciliter les échanges entre les patients

et l'équipe de professionnels qui les prend en charge. C'est pourquoi nous allons **mettre en place une application mobile qui permettra aux patients d'interagir avec les professionnels de son Équipe Accès Santé et d'accéder à des informations de santé au bout de ses doigts.** Ce nouvel outil sera gratuit et facile d'utilisation pour tous. Loin de remplacer les contacts en personne, il permettra tout de même d'échanger par écrit avec des membres de l'équipe, d'avoir accès à des rendez-vous et de participer à des consultations à distance. Cette application sera le lieu tout désigné pour les personnes voulant consulter des informations sur leur état de santé, des informations d'ordre plus général et des guides d'autosoins.

Tout ce plan permettra de mettre de l'avant une approche plus globale, axée sur la prévention qui, à terme, diminuera la pression sur les services de première ligne.

SOINS SPÉCIALISÉS

Par ailleurs, un nombre grandissant de Québécoises et de Québécois sont aux prises avec des enjeux de santé plus importants, alors que les listes d'attentes ont littéralement explosé au cours des dernières années dans plusieurs spécialités médicales. Un redressement de situation est plus que nécessaire pour diminuer les risques vécus par ces patients.

Faisant contrepoids au délestage effectué par les caquistes, le Parti libéral du Québec propose un grand rattrapage décliné en deux volets :

1. Un blitz d'examens diagnostiques, par exemple pour le cancer du côlon, du poumon et du col de l'utérus;
2. Une opération de rattrapage des chirurgies, notamment en matière de cancer et d'orthopédie.

Pour y arriver, il faut d'abord accroître la capacité du réseau de la santé. Pour ce faire, **nous ajouterons 6 G$ d'investissements dans les infrastructures du réseau, notamment pour ajouter 4 000 lits.** Le Québec compte actuellement 1,8 lit par million d'habitants. Ces investissements nous permettront de nous ramener à un niveau comparable au reste du Canada et à celui des pays du G7. Cette mesure constitue une solution à moyen terme, mais il faudra aussi augmenter notre capacité à court

terme. **Nous conclurons des ententes avec un maximum de cliniques privées pour servir de soupape d'échappement au réseau de la santé.** Ainsi, des patients pourront être traités gratuitement dans ces cliniques, plus rapidement.

D'autres mesures seront prises pour améliorer la transparence des données sur le cancer, au moyen d'une **bonification du Registre du cancer,** et pour développer une **réelle stratégie sur les maladies orphelines**. Finalement, il y a lieu de **faciliter le don d'organes et de tissus**. Pour ce faire, le Parti libéral du Québec entend instaurer une présomption de consentement en cas de décès.

Pour que tous ces efforts se transposent en soins supplémentaires pour les patients, le Québec doit donner un coup de barre en matière de main-d'œuvre. Cet enjeu n'est pas simple à traiter, mais il doit être envisagé de façon sérieuse sur plusieurs volets, notamment :

- **en mettant fin au temps supplémentaire obligatoire ;**
- **en assurant de meilleures conditions de travail pour les infirmières en appliquant des ratios personnels-patients plus sécuritaires ;**
- **en augmentant le nombre d'inscriptions en sciences infirmières et en médecine, notamment dans les régions ;**
- **en triplant le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau d'ici 2030 ;**
- **en accélérant l'obtention des certificats de sélection du Québec (CSQ) pour les travailleurs temporaires étrangers et les étudiants étrangers diplômés au Québec dans les domaines de la santé et des services sociaux ;**
- **en déployant une campagne de recrutement dans les autres provinces pour attirer au Québec du personnel déjà formé ;**
- **en coordonnant une offensive à l'étranger pour des catégories d'emploi particulièrement en demande comme les anesthésistes, les pharmaciens d'établissement, les inhalothérapeutes et les infirmières ;**
- **en travaillant à accélérer la reconnaissance des diplômes étrangers.**

ORGANISATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux fait couler beaucoup d'encre. Certains la trouvent trop centralisée. D'autres la jugent performante. Certains voudraient revenir en arrière, d'autres voudraient importer des modèles externes. Bref, il n'y a pas de consensus sur la manière de bien organiser un réseau public de santé.

Nous croyons, après des années de réformes et le bouleversement majeur qu'a été la pandémie, qu'il n'est pas souhaitable d'opérer un grand rebrassage de structures et d'affecter le travail quotidien du personnel. Les équipes de soins et les gestionnaires ont vécu déjà beaucoup d'adaptation. Laissons-les souffler un peu. Nous préférons nous baser sur les piliers de notre organisation et miser sur des ajustements pour assurer une plus grande imputabilité locale.

La création des CISSS et des CIUSSS visait à simplifier l'accès aux soins et aux services, notamment en abolissant un palier administratif et en assurant un meilleur continuum de soins pour répondre aux besoins des patients. Sur certains aspects, ce modèle a très bien performé. Pensons entre autres à la coordination des campagnes de dépistage et de vaccination pendant la pandémie de la COVID-19, laquelle aurait été beaucoup plus difficile à mettre en place auparavant. Cependant, après sept années d'opération, une critique principale persiste : la question de la centralisation. Bien que l'objectif poursuivi fût de donner une plus grande autonomie aux établissements régionaux, force est de constater qu'à plusieurs endroits, ce n'est pas cette perception que l'on a. Cette adaptation aux besoins locaux doit faire partie de nos préoccupations.

Tout d'abord, pour favoriser une meilleure représentation des réalités des établissements de tous les territoires, un gouvernement libéral va **modifier la composition des conseils d'administration des établissements pour que chaque sous-territoire ait un membre le représentant**. Aussi, **un des membres indépendants devra obligatoirement être un patient partenaire** pour que les préoccupations des usagers soient mieux entendues.

Pour nous assurer d'une plus grande imputabilité des établissements, **nous allons obliger les conseils d'administration à tenir quatre rencontres publiques par année**. Actuellement, une seule est obligatoire, ce qui est

nettement insuffisant pour rendre des comptes détaillés à la population. Chaque établissement devra aussi se doter de **Forums citoyens permanents** qui viendront appuyer le conseil d'administration lors de la réalisation des grands projets.

Par ailleurs, il faut tendre vers une **dépolitisation du système de santé**, À l'image de certains systèmes, comme en Alberta, le ministère de la Santé doit servir à établir les grandes orientations, alors que les éléments « terrain » du système de santé – qu'il s'agisse des CISSS, des CIUSSS et des Réseaux universitaires de santé et de services sociaux (RUISSS) – obtiennent **plus de responsabilités et de latitude dans l'élaboration des trajectoires de soins et l'organisation de celles-ci**. Cet objectif se concrétisera aussi en **assurant la totale indépendance de la Direction nationale de la santé publique**.

« Le Parti libéral du Québec estime que la meilleure maison des aînés, c'est chez soi. »

L'amélioration de la gestion du réseau passe aussi par la finalisation du projet de transformation numérique. Le fait d'avoir les bonnes données au moment opportun s'avère nécessaire pour prendre les décisions appropriées et en mesurer les résultats. Les quatre dernières années n'ont pas permis d'améliorer significativement cet aspect du réseau. **Nous nous assurerons d'accélérer le virage numérique du réseau de la santé et des services sociaux**.

Finalement, pour éviter de revivre les enjeux auxquels la population a été confrontée durant la pandémie de la COVID-19, un gouvernement libéral **déclenchera une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie et mettra sur pied l'unité COVIE-19** afin de nous prémunir contre des situations similaires dans le futur et ainsi éviter une gestion de pandémie à la petite semaine, à coups de fermetures et de réouvertures, à coup de délestages sans explications, sans avoir bénéficié de tous les avis de la santé publique. L'improvisation n'a plus sa place. L'unité COVIE-19 sera assistée d'un comité d'experts.

AÎNÉS

Notre population vieillit à un rythme accéléré. En 2011, les 65 ans et plus représentaient 16 % de la population. Cette proportion est passée à 19 % en 2020 et devrait atteindre plus de 25% en 2031, année où le Québec atteindra le pic du vieillissement de sa population. Nous devons nous y préparer si nous souhaitons nous assurer de vieillir dignement.

Dans le débat public, l'attention est concentrée sur les aînés qui vivent en CHSLD. Rien de plus normal, car ce sont les aînés les plus vulnérables et ils méritent une attention particulière. L'hécatombe vécue dans les CHSLD lors de la première vague de la pandémie de la COVID-19 a bien démontré la nécessité de renforcer encore plus les soins qui leur sont offerts. Il faut collectivement reconnaître le niveau de soins dont ils ont réellement besoin. En ce sens, le Parti libéral du Québec s'engage à :

- **s'assurer de mettre en place et maintenir des ratios personnel-patients sécuritaires dans tous les CHSLD ;**

- **former deux fois plus de gériatres pour mieux répondre aux besoins des aînés ;**

- **déployer des pharmaciens d'établissements dans tous les CHSLD pour aider à la prise en charge des aînés qui y sont hébergés et s'assurer que leur médication est mieux ajustée et plus sécuritaire.**

Bien qu'environ 35 000 aînés vivent en CHSLD, le Québec compte en plus quelque 1,75 million de personnes âgées de 65 ans ou plus. Les aînés qui vivent à domicile, qu'ils soient actifs ou qu'ils nécessitent plus de soins, méritent aussi toute notre attention. Pour une grande proportion d'entre eux, la possibilité de conserver leur maison à l'aide d'un revenu fixe et avec des besoins évolutifs relève du défi. **Le Parti libéral du Québec estime que la meilleure maison des aînés, c'est chez soi.** Le Québec doit donc leur donner plus de moyens pour bien vieillir, à la maison, que la maison soit une résidence privée pour aînés, un logement ou une propriété. Pour ce faire, nous nous engageons à :

- **mettre en place une « Allocation aînés » de 2 000 $ annuellement, pour soutenir les personnes de plus de 70 ans qui souhaite rester à domicile.** Cette Allocation serait variable en fonction du revenu ;

- **déployer des unités de soins intensifs à domicile dans toutes les régions du Québec, avec les outils informatiques appropriés ;**

- **assurer un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent auprès des aînés à domicile.**

SANTÉ MENTALE

Collectivement, nous avons trop longtemps évité de parler de santé mentale. Les tabous persistent et la santé mentale n'a pas été considérée comme elle aurait dû l'être par la société. Bien que des initiatives aient vu le jour depuis quelques années, il reste beaucoup de chemin à parcourir, considérant qu'environ 20 000 personnes sont encore en attente de soins en santé mentale.

Force est de constater que la pandémie de la COVID-19 a contribué à augmenter la détresse psychologique et les enjeux de santé mentale de manière plus globale. Le Québec en saisira le plein impact dans les prochaines années, mais, en raison des listes d'attente qui s'allongent, des coûts importants des services au privé et des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, nous nous retrouvons à la croisée des chemins. **Il faut éviter que la pandémie de la COVID-19 soit suivie d'une crise en santé mentale.** Ainsi, un gouvernement libéral :

- **mettra en place un programme public de psychothérapie pour assurer un accès universel ;**

- **fera en sorte de mieux mettre à profit les travailleuses et travailleurs des CLSC dans la mise en place des solutions en matière de santé mentale ;**

- **s'assurera d'un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent en santé mentale ;**

- **entreprendra un plan d'urgence de sensibilisation sur les médias sociaux et traditionnels afin de faire la promotion de mesures positives, des mesures de prévention et des différentes options qui s'offrent à la population en cas de besoins.**

Les jeunes parents vivent souvent beaucoup de difficultés. Le stress d'être le parent parfait combiné aux enjeux du quotidien et au travail peut affecter leur santé mentale, à des degrés divers. Nous travaillerons donc aussi à développer des outils de prévention spécifique à la réalité des jeunes parents. Car un parent en bonne santé mentale, c'est un bon départ pour avoir des enfants en bonne santé mentale.

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Tout le Québec a été marqué par la triste histoire de la fillette de Granby. Dans la foulée de ce drame, le gouvernement a mis sur pied le 30 mai 2019 une commission d'enquête, la Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse, qui était composée entre autres de parlementaires de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale. Mme Hélène David a d'ailleurs représenté l'aile parlementaire libérale au cours de cet exercice important.

Après des consultations publiques tenues dans tout le Québec et pour donner suite à de nombreuses rencontres et de fructueux échanges, la Commission a déposé son rapport le 27 avril 2021. Cependant, les recommandations étoffées de la Commission n'ont pas toutes été mises de l'avant par le gouvernement, à ce jour.

Le Parti libéral du Québec est d'avis qu'il faut reconnaître ce rapport à sa juste valeur. C'est pourquoi **nous nous engageons à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse.** Une fois au pouvoir, nous déposerons un calendrier de mise en œuvre des recommandations et nous nous assurerons que les moyens nécessaires sont octroyés pour y arriver, notamment en améliorant les conditions de travail du personnel de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

SERVICES AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Il faut agir une fois pour toutes afin d'assurer aux membres des Premières Nations et aux Inuits des soins de santé et des services sociaux adaptés à leurs réalités. Le triste épisode de la mort de Joyce Echaquan nous a tous ébranlés. Les actions en suivi tardent cependant à se mettre en place, malgré la publication du Principe de Joyce par le Conseil de la Nation atikamekw.

Le Principe de Joyce vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Le Principe de Joyce requiert obligatoirement la reconnaissance et le respect des savoirs et connaissances traditionnelles et vivantes des autochtones en matière de santé.

Plus largement, nous souhaitons être à l'écoute des peuples autochtones et avoir un dialogue axé sur l'action. En effet, si le décès de Joyce Echaquan fut une onde de choc dans le réseau de la santé, des décisions émergeaient depuis un bon moment, sans être écoutées ou entendues avec tout le sérieux nécessaire. Nous devons et nous pouvons faire plus.

C'est pourquoi **le Parti libéral du Québec s'engage à mettre en place le Principe de Joyce et à travailler avec l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux pour mettre fin au racisme systémique.**

Chapitre 03

Familles

Soutenir les familles, c'est les accompagner dans toutes les facettes de leur vie quotidienne, à la fois financièrement, mais aussi dans les services qui leur sont offerts. Dans la période actuelle teintée par une hausse importante du coût de la vie, nous avons besoin d'un gouvernement qui répond « présent » pour les familles, de façon efficace et humaine.

LIMITER LES IMPACTS DE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

L'inflation est en augmentation partout dans le monde, y compris au Canada. Le Québec n'est pas à l'abri du phénomène, avec une augmentation sur une base annuelle de l'indice des prix à la consommation de 6,8% en date d'avril 2022. Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est simple : une inflation à la hausse fait augmenter le prix des produits de consommation et, par conséquent, le coût de la vie. Nous payons tout plus cher : notre panier d'épicerie, les biens dont nous avons besoin, l'essence que l'on met dans nos véhicules, notre électricité, notre loyer ou notre maison.

Malheureusement, il n'existe pas de remède miracle pour lutter contre l'inflation. Il s'agit d'un cycle économique difficile que nous devons affronter collectivement. Cependant, au Parti libéral du Québec, nous considérons que l'État a la responsabilité d'aider les Québécoises et les Québécois à y faire face. **Nous voulons vous donner des « coûts de pouce » qui vous permettront de passer cette période difficile un peu plus aisément.**

Pour soutenir la population dans une période inflationniste, l'État peut agir rapidement sur le coût des services qu'il facture à la population, les taxes qu'il impose et les impôts qu'il prélève. Dans ces circonstances, il faut agir efficacement pour avoir un impact maximal sur les familles.

C'est pourquoi :

- **nous baisserons les impôts de la classe moyenne.** Dans un souci d'équité, cette baisse d'impôts s'accompagnera d'une augmentation des impôts pour les très riches;

- **nous gèlerons les tarifs d'électricité,** le temps de remettre en place un mécanisme indépendant de détermination des tarifs, plutôt que de les rattacher à l'inflation comme l'a fait le gouvernement actuel ;

- **nous cesserons le prélèvement de la taxe de vente (TVQ) sur la facture d'électricité,** d'ici à ce que le nouveau mécanisme de détermination des tarifs soit mis en place ;

- **nous enlèverons la TVQ sur les produits de première nécessité,** par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre.

Avoir un toit au-dessus de la tête est un élément essentiel de la vie. La crise sans précédent qui frappe l'habitation affecte toutes les régions. Les taux d'inoccupation sont à des planchers records. Les familles peinent à se trouver un appartement. La disponibilité de logements sociaux ne répond pas à la demande actuelle. Les prix des maisons unifamiliales atteignent des sommets, avec un prix médian de 415 000 $ en avril 2022.

Pour faire face à cette réalité, il faut une réelle stratégie d'habitation qui couvre tous les volets : l'accès à la propriété, l'accès au logement abordable et l'accès au logement social. Il faut établir un équilibre de mesures pour soutenir les gens et stimuler l'augmentation de l'offre.

Dans notre stratégie en habitation :

- **nous favoriserons l'accès à la propriété en :**

  - **éliminant la taxe de bienvenue pour l'achat d'une première propriété,** avec une pleine compensation pour les municipalités ;

  - **bonifiant le régime d'accès à la propriété (RAP)** par l'augmentation à 50 000 $ du montant admissible, en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser plus facilement pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures comme la transformation en maison bigénérationnelle, et en permettant aux parents d'y contribuer ;

  - **mettant en place une politique encadrant les opérations d'achat-revente pour limiter la surenchère des propriétés rénovées.**

« Nous favoriserons l'accès à la propriété en éliminant la taxe de bienvenue pour l'achat d'une première propriété. »

- **nous assurerons un meilleur accès au logement abordable en :**

  - **octroyant aux municipalités un droit de préemption ;**

  - **taxant les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents** afin qu'elles reviennent sur le marché locatif ;

  - **permettant aux municipalités de moins de 100 000 habitants d'offrir des incitatifs financiers pour la construction de logements et de maisons abordables ;**

  - **identifiant des terrains appartenant à l'État qui pourrait servir à la création de logements abordables** et en travaillant avec les municipalités concernées et la Société d'habitation du Québec pour soutenir le développement de projets;

  - **soutenant la décontamination de terrains pour y implanter des immeubles de logements abordables ;**

  - **favorisant la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride vers des logements abordables ;**

  - **exigeant plus de transparence de la part des propriétaires** lorsqu'ils affichent un logement à louer quant au coût du bail précédent ;

  - **modernisant le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés et pour le logement pour itinérants ;**

  - **impliquant plus tôt les municipalités lorsque des projets d'infrastructures publiques à nature régionale sont développés** afin de mieux prévoir les besoins de logements qui en découleront.

- **nous bonifierons l'offre de logements sociaux en déployant un plan d'investissement bonifié sur 10 ans afin de construire 50 000 nouvelles unités.**

Par ailleurs, dans une période inflationniste, il est primordial de mieux soutenir les plus vulnérables. Ainsi, **nous travaillerons à assurer un soutien plus prévisible et bonifié aux organismes communautaires.**

SERVICES DE GARDE

À travers le temps, le réseau des services de garde du Québec a fait ses preuves, notamment en permettant à des milliers de parents, particulièrement des femmes, de réintégrer le marché du travail après l'arrivée de leur enfant. Malgré tout, il demeure difficile pour les familles de trouver une place pour leur enfant, et encore plus lorsqu'il s'agit d'une place en milieu subventionné. Depuis 2018, la situation s'est détériorée. Le Québec a maintenant atteint un nouveau sommet, avec près de 52 000 enfants en attente d'une place, soit près de 10 000 enfants de plus qu'en 2018. Au net, compte tenu des fermetures de places en services de garde, il n'y a pas eu d'ajouts significatifs de places au cours des quatre dernières années.

Pour chaque enfant qui attend sa place, c'est une famille qui angoisse. Ce sont des parents qui sont dans l'impossibilité de retourner sur le marché du travail. C'est pourquoi tous les enfants du Québec, peu importe leur région ou les moyens financiers de leurs parents, devraient avoir accès à une place en service de garde. **Jamais nous n'accepterions qu'un enfant de 6 ans soit sur une liste d'attente pour entrer à l'école. Le même principe doit s'appliquer aux services de garde. Ainsi, nous ferons de l'accès à une place en service de garde un droit sans condition.** Le déploiement des places en services de garde doit devenir une obligation pour le gouvernement, qui devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour y arriver.

Qu'est-ce que cette obligation aura comme conséquence ? Il faudra **compléter le réseau des services de garde sur une période de 5 ans** pour que les enfants en attente aient tous une place, notamment en priorisant la création de places poupons (0-18 mois) et en milieu de travail.

De plus, il faudra s'assurer que le revenu des parents ne soit pas un frein à l'accès. Nous convertirons toutes les places non subventionnées en places subventionnées. Ainsi, **tous les parents québécois débourseront, à terme, le même tarif de 8,70 $ par jour,** indexable annuellement.

Ce grand chantier est nécessaire, mais il prendra du temps à se réaliser. Il faut donc, d'ici à ce qu'il soit complété, tout mettre en œuvre pour assurer notre soutien aux familles qui n'ont pas de place en service de garde. Ce sont en grande majorité des parents de poupons qui veulent

retourner au travail à la suite de la fin du congé parental. Pour améliorer leur situation, nous proposons de **rendre le congé parental disponible pendant une période supplémentaire de 6 mois pour les parents qui cherchent une place et qui n'arrivent pas à en trouver.**

La majorité des parents choisissent d'utiliser le congé parental pour une période de 12 mois. Essentiellement, un des parents – souvent les mères – ne parvient pas à retourner au travail une fois le congé parental terminé en raison du manque de places en service de garde. Celles-ci doivent donc repousser leur retour sur le marché du travail, sans avoir de revenus. Le prolongement du congé parental pourrait donc aider ces familles à faire face à leurs obligations financières.

ÉDUCATION

L'éducation, c'est la richesse d'un peuple. Il s'agit d'un élément essentiel pour que chacun puisse déployer son plein potentiel. Malheureusement, les quatre dernières années ont été très difficiles pour les élèves, leurs parents, ainsi que le personnel scolaire. Le manque de leadership du gouvernement a résulté en un bilan désolant. Nous connaissons tous, dans notre entourage, des jeunes qui ont eu de la difficulté à se motiver dans le contexte de l'école à distance.

Nous devons faire mieux pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative. Ainsi, un gouvernement du Parti libéral du Québec :

- **offrira gratuitement l'accès à un projet pédagogique particulier dans les écoles publiques,** par exemple une concentration ou un sport-études, jusqu'à concurrence de 5000 $;

- **rendra le programme de tutorat permanent ;**

- **mettra en place un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 500 $ pour permettre aux familles de couvrir des frais encourus pour favoriser la réussite scolaire**, par exemple pour couvrir des frais d'orthophonie ou d'orthopédagogie, lorsque ces services ne leur sont pas offerts par l'école.

- **abolira les frais de services de garde sur l'heure du dîner dans les écoles primaires publiques,** avec compensation aux centres de services et commissions scolaires.

Grâce à ces mesures, nous augmenterons les chances de réussite de nos enfants, tout en nous assurant d'en faire des citoyennes et des citoyens mieux outillés pour affronter les défis actuels. **Nous rendrons l'école publique réellement publique, tout en laissant le choix aux élèves et aux parents d'opter pour l'école privée.**

L'environnement d'apprentissage est un autre élément important pour favoriser la réussite scolaire. Le Parti libéral a lancé en 2017 le projet Lab-École afin de revoir la façon dont sont construites les écoles. Bien que nos nouvelles écoles soient modernes, il reste beaucoup de travail à faire pour s'assurer que nos jeunes et le personnel scolaire évoluent dans les meilleurs milieux possible. Au-delà de la conception subsistent des enjeux importants d'espace, de qualité des milieux et de modernisation.

Nous déploierons un **grand chantier de remise à niveau de nos écoles primaires et secondaires.** Un montant de 4 G$ sera ajouté aux investissements prévus pour les infrastructures scolaires. Pourquoi ? Parce que l'éducation, c'est une réelle priorité pour nous. Nos jeunes sont l'avenir : nous devons redoubler d'efforts pour leur offrir ce qu'il y a de mieux. Ces sommes serviront aussi **à accélérer la construction de nouvelles écoles pour mieux répondre à la demande dans les secteurs en croissance ainsi que pour les projets d'agrandissement d'écoles qui ont des besoins urgents pour mieux adapter les milieux scolaires à la réalité de nos jeunes et du personnel.**

De plus, la pandémie nous a démontré que nous pouvons faire mieux pour assurer la santé et la sécurité dans les milieux scolaires. C'est pourquoi nous **utiliserons une partie de ces sommes pour lancer une opération complète d'amélioration de la qualité de l'air dans nos écoles**. Ce chantier s'accompagnera de l'imposition de normes plus claires et de suivis dans leur application.

Par ailleurs, les écoles ont besoin de personnel pour fonctionner efficacement et pour assurer la réussite de nos jeunes. En effet, le secteur de l'éducation n'est pas épargné par la pénurie de main-d'œuvre qui frappe tout le Québec. Il faut donc agir rapidement pour **augmenter le**

nombre de professeurs, notamment en facilitant l'accès aux maîtrises qualifiantes. De plus, nous travaillerons avec les centres de services et les commissions scolaires afin d'établir le nombre de professionnels dont ils ont besoin, dans chaque catégorie d'emploi, et nous **favoriserons la formation de ces professionnels,** pour mieux répondre aux besoins identifiés.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le développement du réseau des cégeps et des universités a permis aux Québécoises et aux Québécois de se développer et à notre économie d'innover et d'évoluer. Ces réseaux sont malheureusement trop souvent tenus pour acquis. Leur rôle est pourtant essentiel, partout au Québec. Alors que nous vivons une pénurie de main-d'œuvre généralisée, nous devons considérer toute la richesse de l'apport du réseau d'enseignement supérieur. C'est pourquoi le **Parti libéral du Québec continuera de favoriser le développement de pôles d'enseignement supérieur en région.** C'est nécessaire non seulement pour assurer un meilleur équilibre du bassin de main-d'œuvre partout au Québec, mais aussi pour soutenir la vitalité de nos régions. Il faut donner aux cégeps **la souplesse dont ils ont besoin pour développer des offres de cours qui leur sont propres**, notamment en soutenant la mise en place de programmes exclusifs à l'extérieur des grands centres. Tout cela en vue de donner la chance à chacun d'eux d'attirer plus d'étudiants, en continuant d'offrir de la formation préuniversitaire.

Une chose est sûre, cependant : dans les prochaines années, le nombre d'étudiants du réseau collégial augmentera sans que les infrastructures aient été suffisamment adaptées à cette réalité. Il est plus que nécessaire de donner un coup de main aux cégeps pour qu'ils soient en mesure de les accueillir adéquatement. C'est pourquoi nous nous assurerons de **mettre à niveau les infrastructures du réseau en fonction des besoins réels**. Nous ne voulons plus revivre des situations comme celle du Collège Dawson, où un projet d'agrandissement nécessaire a été annulé pour des considérations politiques, alors que les besoins étaient largement connus. D'ailleurs, **nous travaillerons de concert avec le Collège Dawson pour remettre sur les rails le projet d'agrandissement.**

Les décisions du gouvernement dans les derniers mois ont par ailleurs grandement éprouvé nos cégeps. Le gouvernement a été trop loin dans certaines mesures qu'il a prises, dans une optique de division linguistique de la population que nous croyons malsaine. Ainsi, un gouvernement libéral **redonnera aux étudiants la possibilité de choisir l'institution collégiale qu'ils veulent fréquenter, peu importe leur langue.** Nous nous assurerons que les mesures qui visent une meilleure connaissance du français par les étudiants des cégeps anglophones ne nuisent pas à leur réussite.

Il est nécessaire de mieux soutenir certaines catégories d'étudiants dans la poursuite de leurs études. Le Programme de bourses Perspective Québec annoncé par le gouvernement devait faire office de levier. Force est de constater que, malgré les intentions de départ, ce programme est mal ciblé et n'atteint pas les objectifs ciblés. Nous nous engageons **à revoir le programme de bourses Perspective Québec** de concert avec les intervenants du milieu collégial et universitaire, ainsi qu'avec les associations étudiantes, pour établir une formule plus consensuelle. De plus, l'accès à la maîtrise et au doctorat doit être facilité. C'est pourquoi nous travaillerons à **augmenter le nombre de bourses disponibles pour soutenir ces étudiants dans les Fonds de recherche du Québec.**

Du côté universitaire, les défis sont différents, mais tout aussi importants. Nous comprenons bien que le financement de nos universités demeure un enjeu majeur. Nous estimons que les étudiants ne devraient pas en payer le prix via les frais de scolarité. Cependant, nous souhaitons **travailler avec les recteurs pour trouver des solutions à ces enjeux de financement**, notamment pour assurer la transformation des infrastructures des universités dans une optique de transition énergétique.

Finalement, afin d'aider les étudiantes, **nous rendrons les produits menstruels gratuits sur tous les campus des cégeps et des universités**.

JEUNES ET SAINES HABITUDES DE VIE

La pandémie a été très difficile pour les jeunes, qui ont été coupés de leurs amis, de leurs activités et de l'école, avec comme résultat que nombre d'entre eux ont perdu de la motivation et se sont isolés.

D'ailleurs, on constate une augmentation de la consommation d'antidépresseurs. Selon une étude récente, 48 % des jeunes de 12 à 25 ans rapportent actuellement des symptômes compatibles avec un trouble d'anxiété généralisée ou une dépression majeure.

Pour lutter contre la sédentarisation de nos jeunes, il faut les inciter à bouger plus, dans un contexte où la prévalence de l'obésité a augmenté en flèche depuis 30 ans. Il est donc primordial d'agir en amont, à titre préventif, pour améliorer le bilan du Québec en la matière. Pourquoi ? Parce qu'il en va de la santé physique et mentale de tous et de toutes. **Nous aurons un véritable ministre du Sport et des Loisirs** qui pourra accorder toute l'attention nécessaire à cette situation.

Plus les saines habitudes de vie sont intégrées tôt dans le quotidien, plus elles ont de chances de perdurer tout au long de la vie. Il faut donc encourager les jeunes à bouger et à pratiquer un sport pour le plaisir. Nous viserons d'ailleurs à ce que **tous les élèves des écoles primaires bougent une heure par jour.**

Cependant, les frais reliés aux activités sportives sont souvent trop importants pour que les familles puissent y inscrire leurs enfants. Nous croyons qu'il est temps de revoir l'aide gouvernementale qui leur est allouée. Bien qu'il existe actuellement un crédit d'impôt à cet effet, ce dernier s'applique uniquement aux inscriptions à des activités et il est d'un montant maximum de 500 $.

Nous doublerons le montant du crédit d'impôt remboursable pour l'inscription à des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives et nous l'élargirons à tous les frais liés à la pratique d'activités, par exemple à l'achat d'équipement ou aux frais de compétition, **pour que les parents puissent recevoir jusqu'à 1000 $ par enfant.**

Rappelons que la gratuité des projets pédagogiques particuliers dans les écoles publiques favorisera aussi la pratique d'activités sportives. **Nous travaillerons aussi avec les différentes associations sportives et les municipalités pour diminuer les coûts d'inscription aux activités sportives dans les milieux défavorisés.** Ces mesures prennent toute leur importance dans un contexte où le sport aide à briser les barrières sociales et permet de travailler ensemble à l'atteinte du même objectif : s'amuser et socialiser.

Par ailleurs, notre grand chantier d'infrastructures scolaires nous permettra **de doter toutes les écoles qui le demandent d'un gymnase**. Parce que oui, au Québec, il existe encore des écoles sans gymnase, alors que les besoins sont là. C'est insensé. Nous soutiendrons aussi les projets d'infrastructures sportives en ouvrant un **nouvel appel de projets au moyen du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.**

Pour garantir plus de sécurité dans la pratique sportive, nous mettrons de l'avant les deux initiatives suivantes :

- **L'instauration d'un registre des commotions cérébrales — le Passe-sport ;**
- **L'interdiction des batailles dans les sports chez les moins de 18 ans.**

JUSTICE

Nous devons accorder une importance plus soutenue à la justice. Pourquoi ? Parce que dans les faits, l'accessibilité au système de justice est loin d'être équitable : elle varie en fonction du revenu des personnes.

Nous avons le devoir de travailler sans relâche afin de rendre le système de justice plus juste. Pour y arriver, le Parti libéral propose :

- **De bonifier les taux d'admissibilité à l'aide juridique ;**
- **de hausser le seuil monétaire de la Division des petites créances, pour le faire passer de 15 000 $ à 25 000 $;**
- **de miser sur l'accès aux conseils juridiques via les Centres de justice de proximité et les organismes communautaires ;**
- **de mettre en place des programmes d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie partout afin de mieux traiter ces dossiers ;**

- **de régler une fois pour toutes la question de l'accessibilité à la justice dans le nord du Québec, particulièrement pour les communautés autochtones.**

Viser un système de justice équitable pour tous, c'est aussi s'assurer de respecter le droit fondamental d'être jugé en français ou en anglais. Bien que le français soit la langue officielle du Québec, il est très important de respecter les pouvoirs de la juge en chef de la Cour du Québec en lui permettant de décider si les juges éventuellement nommés doivent parler le français et l'anglais. Le fait d'imposer la sélection de juges uniquement francophones constitue une ingérence dans le fonctionnement de la Cour, qui est elle-même en mesure de juger de ses besoins afin d'assurer que tous soient jugés équitablement et dans les délais impartis. Ainsi, le Parti libéral **redonnera à la magistrature le pouvoir de nommer les juges en fonction de ses besoins.**

La modernisation et la numérisation de notre système de justice sont aussi nécessaires afin de réduire les délais et de redonner confiance aux Québécois. Des travaux ont déjà été lancés, notamment en 2016, en vertu d'investissements importants, mais la pandémie nous force maintenant à accélérer le processus. **Nous accélérerons la transition vers des technologies modernes qui faciliteront l'administration de la justice.** Cependant, pour régler la question des délais, il faut **s'assurer de disposer des ressources humaines nécessaires dans les palais de justice ainsi qu'au sein du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales.**

Nous devons par ailleurs **aller de l'avant avec la réforme complète du droit de la famille**. Les règles qui l'encadrent actuellement sont désuètes et mal adaptées aux réalités des familles d'aujourd'hui. Or, depuis le dépôt du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille (rapport Roy) en 2015, très peu de choses ont bougé. Il faut agir, et rapidement. **Nous nous engageons à avoir complété l'ensemble de la réforme attendue d'ici 2024.**

Finalement, nous **modifierons la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement pour y inclure une clause de rétroactivité pour les victimes de crimes contre la personne, par exemple d'exploitation sexuelle.** Bien que l'aide financière

et psychologique offerte par le régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels ait été élargie, elle ne s'applique que pour les victimes qui ont déposé des dossiers après l'adoption des modifications à la loi, en octobre 2021. Il ne peut pas y avoir deux classes de victimes : celles d'avant les modifications, qui ne bénéficient d'aucun soutien, et celles d'après, qui en profitent.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET SEXUELLES

Au cours des dernières années, la société québécoise a été grandement sensibilisée aux enjeux de violences sexuelles et conjugales. Trop souvent évités, ces enjeux ont été poussés à l'avant-plan, notamment par le mouvement #MoiAussi et en raison de la pandémie.

Cet éveil collectif a mené à la mise en place, en 2019, du Comité transpartisan sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, formé d'élues des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, afin de trouver des solutions pour contrer ces phénomènes, mais aussi les prévenir et faciliter la réparation des victimes. Ce comité a été soutenu par un comité d'experts. Mme Hélène David, puis Mme Isabelle Melançon, ont représenté successivement notre parti lors de cet exercice, qui a mené à la publication du rapport *Rebâtir la confiance*, en décembre 2020, et qui comporte 190 recommandations.

Le Parti libéral du Québec appuie ce rapport. Nous reconnaissons que certaines actions ont été entreprises, notamment avec la création du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale. Cependant, cette avancée est insuffisante. Il faut aussi agir sur la prévention, la sensibilisation, l'accompagnement et la coordination. En ce sens, **nous nous engageons à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*.**

Certaines recommandations doivent être mises en œuvre en priorité pour assurer une meilleure coordination gouvernementale. Pensons à la mise en place d'un véritable Secrétariat qui s'accompagnera de la nomination d'une ministre de la Condition féminine qui a non seulement les outils pour s'attaquer réellement aux enjeux, mais aussi le pouvoir et l'écoute du

gouvernement. La mise en œuvre d'un Centre de services intégrés pour les victimes, la protection accrue des enfants impliqués, un meilleur arrimage des efforts avec les groupes pour hommes ainsi que le soutien du milieu communautaire sont toutes des mesures qui feront partie des actions d'un gouvernement libéral.

VIOLENCES ARMÉES

La montée des violences armées est inquiétante. Les fusillades se multiplient partout. Un problème qui semblait très montréalais s'étend maintenant à l'extérieur de la métropole. Le Parti libéral du Québec a demandé à plusieurs reprises la mise en place d'une unité policière spéciale pour lutter contre le phénomène. Le gouvernement a acquiescé à notre demande et a mis en place l'Opération Centaure.

Cependant, les actions de répression doivent aussi être accompagnées de mesures de prévention. Ainsi, **nous nous engageons à investir un dollar en aide aux organismes communautaires qui œuvrent en prévention pour chaque dollar investi dans l'Opération Centaure**.

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP OU LE SPECTRE DE L'AUTISME

Les personnes vivant avec un handicap ou un spectre de l'autisme doivent conjuguer diverses difficultés dans leur quotidien, notamment l'accompagnement à l'école, la transition post-scolarisation et le logement. Nous souhaitons offrir à ces personnes le plus de chances de s'épanouir au maximum. Bien que les Québécoises et Québécois aient démontré beaucoup d'ouverture au cours des dernières années, il reste du chemin à faire.

Tout d'abord, nous croyons qu'il faut assurer une meilleure adaptation de l'appareil gouvernemental pour être en mesure de prendre des décisions plus concertées. Plusieurs ministères se partagent des responsabilités qui affectent ces personnes au jour le jour. Nous souhaitons créer **un Secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou le spectre de**

l'autisme – tel qu'il en existe déjà pour d'autres secteurs, par exemple les Affaires autochtones et la Jeunesse – pour lequel serait nommé un ministre responsable. En plus de permettre une meilleure coordination des différents services gouvernementaux offerts aux personnes handicapées, une telle entité leur procurerait une réelle voix au Conseil des ministres, ce qui serait une belle avancée.

Ensuite, il faut s'assurer d'une meilleure transition entre l'enfance et la vie adulte. La députée Jennifer Maccarone a demandé à de nombreuses reprises, au cours des quatre dernières années, la tenue d'une commission parlementaire pour se pencher sur la question. Malgré le soutien du milieu, le gouvernement n'a pas donné suite à cette demande. Dans les 100 premiers jours d'un gouvernement libéral, nous **mettrons en place une commission d'experts et de parlementaires afin d'établir collectivement une feuille de route qui nous permettra de mieux soutenir ces jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, jusqu'à l'âge d'or**. Cette commission aura un mandat de consultations et de recommandations.

« Le Secrétariat devra développer un nouveau programme de stages accompagné de subventions salariales. »

De plus, il est nécessaire d'améliorer l'accès au marché du travail pour ces personnes. Le Secrétariat **devra développer un nouveau programme de stages accompagné de subventions salariales** qui permettra à plus d'entreprises d'intégrer des personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme.

Finalement, nous nous engageons à mettre en place **une carte d'identité avec photo officielle pour les personnes ne détenant pas de permis de conduire**. Puisque de nombreuses personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme ne sont pas titulaires d'un permis de conduire, il arrive que, dans certaines circonstances, celles-ci éprouvent des difficultés à s'identifier. Le Québec est la seule province à ne pas offrir ce type de carte d'identité personnelle, qui serait aussi très utile pour plusieurs aînés.

Chapitre 04

Favoriser le développement économique de nos régions

Tant notre vie quotidienne que nos ambitions à long terme profitent d'une économie forte et de finances publiques bien gérées. Elles nous permettent d'envisager un avenir meilleur, de déployer des programmes sociaux et d'aider ceux qui en ont besoin, même temporairement. Une économie forte donne le droit de rêver à mieux : mieux pour les plus démunis, mieux pour la planète, mieux pour l'innovation, mieux pour tous les Québécois et toutes les Québécoises.

L'incertitude mondiale crée une pression importante sur l'économie et les défis pour l'avenir demeurent nombreux. Il faudra se réinventer ; plusieurs enjeux importants risquent de fragiliser la relance et l'économie québécoise pour plusieurs années, à commencer par la pénurie de main-d'œuvre, sans oublier la difficulté, pour certaines entreprises, à rembourser l'aide financière offerte en lien avec la pandémie de COVID-19. Pensons au retard accumulé au chapitre des investissements privés et à l'augmentation des faillites, qui réduisent le potentiel de croissance de l'économie. Pensons aussi aux incertitudes sociales et politiques liées au conflit en Ukraine.

Pour relever ces défis, il faut un gouvernement doté d'une réelle vision économique, un gouvernement qui croit en l'importance de stimuler la création de la richesse. Le Parti libéral du Québec est le parti de l'économie. **Nous sommes les seuls qui puissent faire face à ces défis, pour aujourd'hui et pour l'avenir.**

Le **Projet ÉCO**, notre grand projet de développement économique, sera bénéfique pour la vitalité de l'ensemble des régions du Québec. Il permettra à chacune d'entre elles de tirer profit de l'essor des nouvelles sources d'énergies propres et de créer de la richesse au bénéfice de toutes les Québécoises et tous les Québécois.

Les régions du Québec font tout de même face à de nombreux défis qui leur sont spécifiques et auxquels nous devons répondre. **Avec notre Charte des Régions, nous permettrons à chacune d'entre elles de développer son plein potentiel en favorisant la décentralisation et en proposant des solutions provenant du terrain qui seront mieux adaptées aux réalités locales.** Il ne suffit pas de migrer des emplois en région pour se targuer d'être un gouvernement des régions. Il faut une réelle vision, une écoute et un respect mutuel. C'est ce qu'un gouvernement libéral proposera aux Québécoises et aux Québécois.

Nous avons un programme économique cohérent, qui offre des réponses claires aux défis du Québec.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le défi des prochaines années ne consistera pas seulement à créer des emplois. Il faudra aussi combler les emplois qui existent et ceux qui sont vacants, que l'on chiffre à 240 000 en ce moment. Selon les prévisions d'Emploi-Québec, environ 1,4 million de postes seront à pourvoir d'ici 2030, dont plus de 80 % en raison des personnes qui quitteront le marché du travail. Au cours de cette même période, le bassin formant la population active, soit le nombre de personnes âgée de 15 et 64 ans, sera en décroissance. Le vieillissement de la population, combiné au taux de naissance peu élevé, affectera donc de façon significative tous les secteurs de l'économie et, par le fait même, la relance économique.

Sans la main-d'œuvre nécessaire, il n'est pas possible d'offrir une gamme de services étendue, par exemple dans les hôpitaux et les écoles. Sans la main-d'œuvre nécessaire, il est difficile de garder ouverts des épiceries, des commerces et des restaurants. Sans la main-d'œuvre nécessaire, notre industrie touristique peine à offrir tous les services qu'elle souhaiterait donner. Sans la main-d'œuvre nécessaire, des usines doivent annuler des contrats ou renoncer à des occasions d'affaires. Entre 2019 et 2021, le secteur manufacturier, à lui seul, a évalué à environ 18 G$ les pertes de contrats et les retards attribuables à la pénurie de main-d'œuvre. **C'est la vitalité de l'ensemble des régions qui écope de cette situation. La pénurie de main-d'œuvre est donc notre plus grand défi économique.**

Pour parvenir à créer de la richesse, le gouvernement doit impérativement s'attaquer à cette problématique. Il faut en premier lieu un gouvernement qui en reconnaît l'enjeu. Le Parti libéral du Québec est le seul parti qui prend la pleine mesure du problème et qui est apte à trouver des solutions efficaces et applicables.

La pénurie de main-d'œuvre est un problème complexe qui nécessite des interventions variées soutenues par un plan de match complet agissant sur plusieurs facteurs fortement liés entre eux. Ainsi, un gouvernement

libéral déploierait d'urgence une nouvelle stratégie de la main-d'œuvre, qui comprendra les actions suivantes :

- **Favoriser la rétention et le retour de travailleurs expérimentés sur le marché du travail en :**

  - **prévoyant un congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les 62 ans et plus ;**

  - **doublant l'exemption d'impôts pour les personnes de 65 ans et plus** pour la faire passer à 30 000 $.

- **Renforcer les efforts de numérisation, d'automatisation et de transition verte des entreprises, notamment dans les entreprises manufacturières et les entreprises de services, pour assurer une plus grande flexibilité, particulièrement pour celles qui produisent des biens sur mesure ;**

- **Continuer les efforts de requalification des travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte ;**

- **Ajouter des exigences relatives aux politiques de rémunération lors de l'octroi d'aides financières par le gouvernement pour diminuer les écarts salariaux entre les dirigeants et les travailleurs afin de rendre, à terme, certains emplois plus attractifs ;**

- **Assurer la transparence des besoins de main-d'œuvre dans le secteur public, principalement dans les différents réseaux, par une publication trimestrielle des besoins, notamment pour mieux planifier la formation et l'embauche;**

- **Favoriser le retour des jeunes parents sur le marché du travail en instaurant des places en services de garde pour tous à 8,70 $;**

- **S'assurer de soutenir une immigration qui contribue à pourvoir les postes vacants dans les régions et les secteurs les plus touchés ;**

- **Accélérer la reconnaissance des diplômes des travailleurs qui proviennent d'une autre province ou d'un autre pays.**

IMMIGRATION

L'immigration est l'un des moyens pour répondre à la pénurie de main-d'oeuvre. En raison de la décroissance de la population active attendue au cours des prochaines années, il nous faut, plus que jamais, la considérer à sa juste valeur, soit comme étant créatrice de richesse. Le temps n'est plus à la démagogie ou à la division sur cet enjeu : nous devons être réalistes et nous ouvrir à la nécessité d'une immigration plus efficace et en phase avec nos besoins.

Pour la période de 2019 à 2022, le gouvernement caquiste a décidé de réduire le nombre d'immigrants que le Québec reçoit annuellement. Alors que le nombre de postes vacants augmentait, le Québec s'est vu privé de plus de 30 000 immigrants, dont des milliers de travailleurs potentiels. Pour l'année 2022, le gouvernement caquiste a décidé d'augmenter les seuils d'immigration de façon importante, selon une fourchette comprise entre 67 500 et 70 000 immigrants.

« Nous devons être réalistes et nous ouvrir à la nécessité d'une immigration plus efficace et en phase avec nos besoins. »

En parallèle, le délai d'obtention de la résidence permanente pour un travailleur qualifié sélectionné par le Québec est systématiquement plus long que dans les autres provinces, avec un temps moyen de 31 mois en mai 2022. La différence est importante et pose des problèmes évidents de rétention et de compétitivité dans le contexte d'une course pour attirer les talents.

Dans ces circonstances, il faut revoir rapidement les façons de faire. C'est pourquoi nous proposons **de conclure des ententes avec l'ensemble des régions du Québec afin qu'elles déterminent leurs propres besoins d'immigration pour tenir compte de leur capacité d'accueil et des besoins de main-d'œuvre dans tous les secteurs économiques**. Il faut favoriser la régionalisation de l'immigration pour soutenir notre économie.

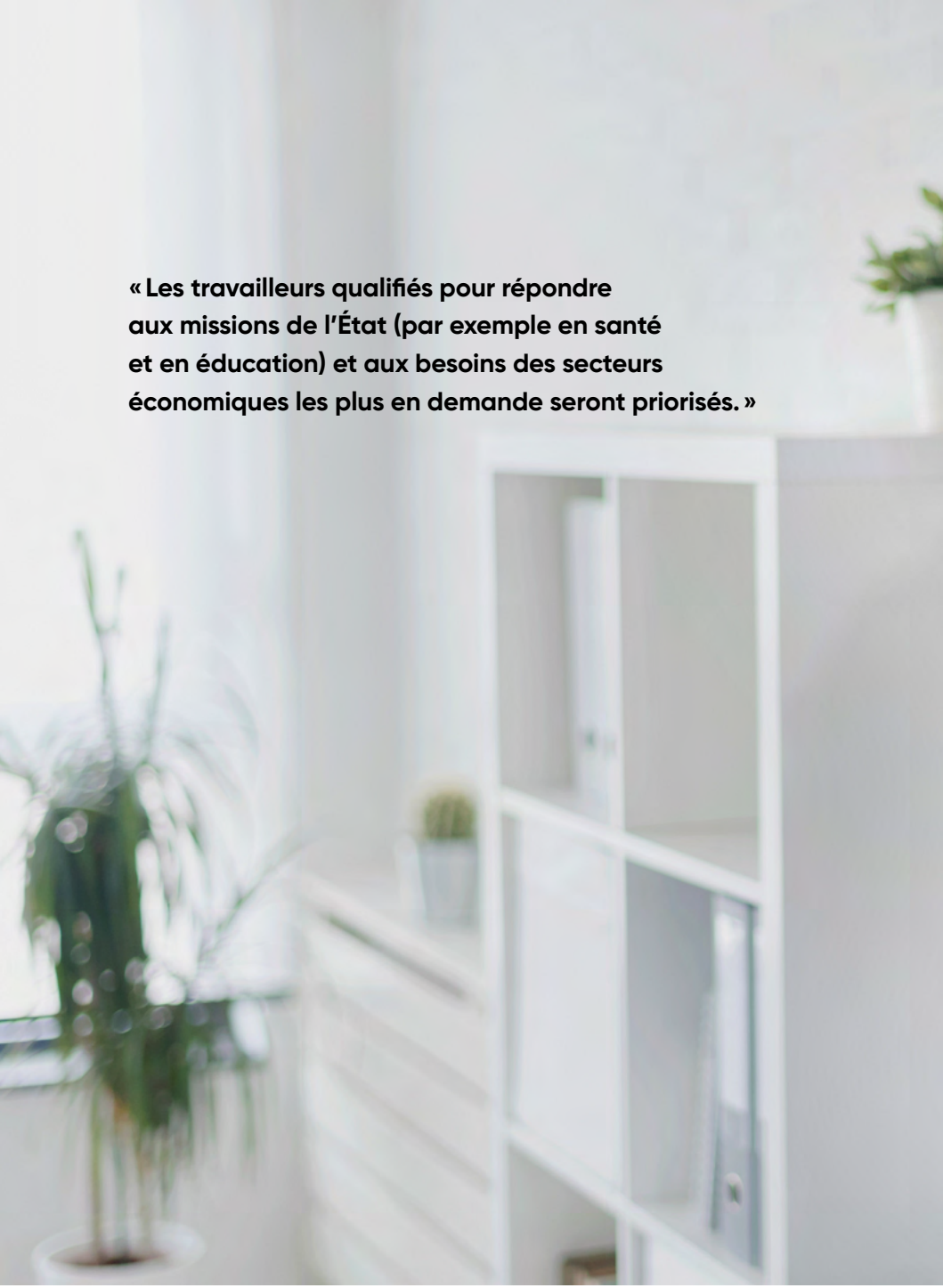

« Les travailleurs qualifiés pour répondre aux missions de l'État (par exemple en santé et en éducation) et aux besoins des secteurs économiques les plus en demande seront priorisés. »

Actuellement, moins de 30% des immigrants s'installent à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Nous maintiendrons le seuil maximal de 70 000 immigrants par année, soit le seuil prévu en 2022, le temps de nous permettre d'établir les ententes avec les régions sur leurs besoins.

Les travailleurs qualifiés pour répondre aux missions de l'État (par exemple en santé et en éducation) et aux besoins des secteurs économiques les plus en demande seront priorisés. Nous nous assurerons aussi que les étudiants étrangers dans les domaines pertinents fassent partie de la solution. Pour ce faire, **nous nous engageons à accélérer le traitement de leurs dossiers pour qu'il soit comparable à la moyenne canadienne et à remettre en place le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) dans sa version initiale.**

De plus, nous souhaitons **obtenir le plein contrôle du Programme des travailleurs étrangers temporaires** (PTET) du gouvernement fédéral. Nous souhaitons ainsi diminuer les délais de traitement des dossiers et profiter d'un meilleur choix pour répondre à nos besoins de main-d'œuvre, tout en facilitant l'accès à la résidence permanente pour cette catégorie de travailleurs.

Pour favoriser l'établissement d'immigrants dans toutes les régions, il est essentiel de mettre en place toutes les conditions pour qu'ils puissent bien s'y intégrer. La pleine participation des personnes immigrantes à la société québécoise est intimement liée à la question linguistique. D'un côté, le Québec s'attend à ce que l'immigration contribue à la vitalité du français, quelle que soit la langue maternelle des personnes qui décident de s'y installer. De l'autre, la contribution des personnes immigrantes à la prospérité économique passe par la maîtrise de la langue du travail dans un contexte où le marché de l'emploi met souvent en concurrence le français et l'anglais. Il est donc impératif de faire en sorte que ces deux objectifs se rencontrent et se renforcent mutuellement au moyen de services de francisation performants, diversifiés et accessibles partout au Québec. Pour y arriver, **nous bonifierons les investissements en francisation**, notamment en favorisant le développement d'initiatives de francisation en milieu de travail. De plus, **nous analyserons la possibilité de moduler les exigences linguistiques afin d'accélérer l'obtention d'un CSQ lorsque la région dans laquelle compte s'établir le candidat immigrant est située à l'extérieur de la région métropolitaine, tout en offrant un parcours personnalisé de francisation à celui-ci.**

SOUTENIR NOS ENTREPRISES

La pandémie, la hausse de l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre ont des impacts financiers non négligeables sur nos entreprises, particulièrement sur les PME. Toutes proportions gardées, le nombre de faillites a augmenté de façon plus importante au Québec qu'ailleurs au Canada. À titre indicatif, les PME du Québec ont cumulé une dette moyenne de plus de 108 000 $ pendant la COVID-19, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Nous ne pouvons pas nous permettre de grandes vagues de fermetures d'entreprises, une situation dommageable pour toutes les régions et les familles qui comptent sur le tissu entrepreneurial du Québec pour bien vivre. C'est dans des périodes comme celles-ci que le gouvernement doit être présent.

Les aides financières mises en place par le gouvernement du Québec durant la pandémie doivent être remboursées sur une période de trois ans. Compte tenu des difficultés actuelles, de la hausse de l'inflation et des coûts de production, nous proposons de **prévoir plus de flexibilité pour le remboursement des prêts accordés dans le cadre de ces programmes d'aides.** Automatiquement, ce délai passerait de trois à cinq ans. Un délai plus long pourra être accordé aux entreprises qui le demandent et qui le justifient en fonction du secteur d'activité dans lequel elles évoluent, de la région où elles se trouvent et de leur taille.

Pour assurer une meilleure santé financière à nos entreprises et garantir leur innovation, il est crucial de voir au-delà des enjeux liés à la pandémie et de s'attaquer aux problèmes qui persistent. Ainsi, le Parti libéral du Québec s'engage à :

- **réviser la fiscalité des PME en revoyant les paramètres de la déduction pour petites entreprises afin qu'elle remplisse l'objectif initial pour lequel elle avait été mise en place ;**

- **diminuer la pression des taxes sur la masse salariale des PME en réduisant les taux de cotisation au Fonds des services de santé ;**

- **soutenir plus efficacement la recherche et le développement en revoyant les crédits d'impôt existants pour qu'ils soient plus efficaces ;**

- **évaluer la durabilité, le rehaussement et la valeur ajoutée des emplois lors de l'analyse des demandes d'aides financières par le gouvernement, plutôt que de viser uniquement la création d'emplois;**

- **s'assurer que les entreprises sous contrats avec le gouvernement ne feront pas l'objet de retards de paiement.**

Alors que les entreprises manquent de main-d'œuvre, notamment de personnel administratif, il est important de s'attaquer réellement à la question du fardeau administratif des entreprises, particulièrement des PME. Des efforts ont été faits, mais l'élan a été freiné au cours des dernières années. Pour y arriver, **nous adopterons une loi sur l'allègement réglementaire**. Cette loi se consacrera au concept du « 1 pour 1 » comme objectif minimal de réduction du fardeau des entreprises. Selon ce principe, chaque nouvelle formalité administrative doit, au même moment, être accompagnée de l'abolition d'une autre formalité administrative existante dont le coût pour les entreprises est équivalent. La loi prévoira aussi un véritable processus de reddition de comptes pour les ministères et les organismes. Elle visera aussi à encadrer la paperasse demandée aux entreprises lors de demandes d'aides financières et de participation à des programmes.

Pour assurer la vitalité économique du Québec, nous devons mieux soutenir les entreprises d'ici. C'est pourquoi nous **reverrons les règles des appels d'offres publics notamment pour donner plus de considération au critère d'achat local. Nous favoriserons le développement de nos microdistilleries** en s'assurant de revoir leurs relations avec la Société des alcools du Québec (SAQ). De plus, nous mettrons en place une **stratégie pour favoriser le repreneuriat des entreprises.**

AGRICULTURE

La pandémie a bouleversé le sentiment de sécurité que nous avions sur plusieurs fronts. L'une des premières préoccupations, lorsque le confinement a été décrété, a été d'assurer la sécurité alimentaire de nos familles. Nombre de Québécoises et de Québécois ont redécouvert l'importance d'une agriculture locale forte, alors que ces ressources ont

trop souvent été tenues pour acquises. Les producteurs et travailleurs agricoles nous ont permis de passer à travers cette crise. Nous devons faire rayonner leurs produits pour qu'ils prennent une place grandissante dans nos assiettes.

L'agriculture, c'est le cœur de nos régions. L'ensemble de la chaîne bioalimentaire joue un rôle clé dans l'occupation de notre territoire et fait vivre des centaines de villes et villages partout au Québec.

Ainsi, un gouvernement libéral :

- **défendra le modèle de gestion de l'offre ;**
- **réformera la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec en partenariat avec le monde agricole, notamment afin de revoir la gouvernance de la Commission de protection du territoire agricole et de prévoir une meilleure application des règles en fonction des spécificités régionales ;**
- **développera un plan pour une meilleure utilisation des terres agricoles en friche;**
- **favorisera les efforts de la relève agricole en :**
  - **créant un incitatif fiscal lors de la vente d'une terre à la relève pour donner un coup de pouce aux jeunes producteurs.**
  - **réglementant l'acquisition de terres agricoles par des personnes qui n'ont pas l'intention de pratiquer l'agriculture sur des terres à fort potentiel agronomique ;**
  - **permettant le morcellement de terres agricoles en l'encadrant de façon à éviter que cette possibilité ne devienne un bar ouvert favorisant les promoteurs immobiliers et la spéculation.**
- **soutiendra les producteurs dans la transformation vers une agriculture plus verte, limitée en pesticides et mettra en place un « guichet unique » pour leur permettre de s'adapter à la réglementation qui évolue rapidement.**

« Nous sommes à un moment charnière dans l'histoire agricole du Québec. Les prochaines années sont remplies d'occasions à saisir. »

Nous sommes conscients que pratiquer l'agriculture n'est pas uniquement une profession, mais une véritable vocation. Il faut notamment jongler avec une compétition internationale féroce, l'acquisition d'outils technologiques de pointe, le développement et la recherche de nouveaux procédés pour faciliter une agriculture toujours plus verte et la collaboration pour la mise en place de mesures de protection environnementale. Ces défis peuvent peser lourdement sur les épaules de tous les travailleurs de l'industrie. Nous avons donc le devoir d'assurer qu'ils disposent de tous les moyens pour maintenir une bonne santé mentale. Ainsi, nous proposons la **mise en place d'un Fonds pour favoriser le bien-être des agriculteurs et le déploiement de travailleurs de rang sur tout le territoire.**

Nous sommes à un moment charnière dans l'histoire agricole du Québec. Les prochaines années sont remplies d'occasions à saisir afin de réussir une transition générationnelle au sein de nos exploitations agricoles et d'en maximiser le potentiel. Nous devons faire plus et faire mieux.

FORÊTS

La filière forestière, c'est un produit intérieur brut d'environ 6 G$ par année, soit près de 2 % du PIB du Québec. Elle représente près de 60 000 emplois directs répartis dans toutes les régions. Il est donc essentiel de lui accorder une réelle attention dans notre économie. Le Parti libéral du Québec a toujours été à l'écoute du secteur et le sera toujours, car nous reconnaissons son potentiel économique.

Pour bien le soutenir, nous nous engageons à **revoir le régime forestier,** qui n'a pas produit les effets escomptés. Nous le ferons en collaboration avec les acteurs du milieu. Un projet de loi sera déposé d'ici la fin 2024 pour y arriver.

Il faut assurer une **plus grande prévisibilité des travaux sylvicoles**, sur une période de cinq ans plutôt que de trois, ainsi qu'un soutien financier récurrent. Ces actions doivent s'accompagner d'une **politique d'aménagement durable** de la forêt, établie pour garantir une bonne protection de la ressource, tout en répondant aux besoins des Québécois en bois, notamment avec des zones d'intensification des travaux

« Le Parti libéral du Québec a toujours reconnu le rôle stratégique de la filière forestière dans la lutte contre les changements climatiques et dans l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre du Québec. »

sylvicoles. Nous devons partager les usages de la forêt : faisons-le de façon efficace. Protégeons ce qui doit être protégé, tout en exploitant la ressource à son plein potentiel.

Le Parti libéral du Québec a toujours reconnu le rôle stratégique de la filière forestière dans la lutte contre les changements climatiques et dans l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre du Québec. Ainsi, nous continuerons de le soutenir dans les efforts de **valorisation de la biomasse forestière**. Nous soutiendrons les **projets de transformation de produits polluants vers des produits issus du bois**, par exemple pour la création d'emballages de carton plutôt que de plastique à usage unique. Nous accélérerons les **initiatives d'utilisation du bois dans la construction**.

PÊCHES

Le secteur des pêches est essentiel dans certaines régions de l'est du Québec, en étant du même coup profitable pour toute la province. Or, les Québécoises et les Québécois connaissent peu son potentiel, dans un contexte où plus de 80 % de la production de l'industrie des pêches et de l'aquaculture est destinée à l'exportation.

Nous devons mieux reconnaître l'industrie pour l'aider à croître. **C'est pourquoi un gouvernement libéral nommera un ministre responsable des Pêches.** Grâce à un ministre dédié spécifiquement à ce secteur d'activité, l'industrie sera en mesure d'avoir une meilleure écoute du gouvernement en plus de pouvoir bénéficier d'un accompagnement plus ciblé pour les entreprises et les travailleurs.

Le secteur des pêches doit contribuer à l'autonomie alimentaire du Québec. C'est pourquoi il faut réunir les conditions gagnantes pour appuyer le développement et la valorisation de cette industrie québécoise. Le ministre des Pêches aura comme mandat de développer et de mettre en œuvre une **véritable stratégie de valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture**. Il est invraisemblable que nos produits soient plus connus et appréciés à l'extérieur du Canada qu'ici même. Une telle stratégie sera bénéfique pour les producteurs, les distributeurs, les restaurateurs et les consommateurs de l'ensemble du Québec.

MINES

La filière minière compte pour 9 milliards de dollars au PIB du Québec. Nous croyons à son potentiel et à sa capacité de développement, mais elle doit être accompagnée d'une acceptabilité sociale, de pratiques environnementales éprouvées et de garanties financières adéquates.

Il faut veiller à ce que les municipalités où les mines sont opérées puissent recevoir la juste contrepartie des impacts de son exploitation. **Nous nous engageons à revoir la proportion de redevances pour l'exploitation des mines qui est versée aux milieux locaux.**

L'exploitation minière doit se faire de façon plus responsable. **Déverser les déchets miniers dans les cours d'eau ne sera plus une option.** De plus, **nous souhaitons augmenter rapidement la valeur annuelle des travaux de restauration des sites miniers abandonnés,** en priorisant ceux dont la contamination compromet la qualité de l'eau potable ou le développement économique et touristique des communautés concernées.

Chapitre 05

Lutte aux changements climatiques

Depuis sa création il y a plus de 150 ans, le Parti libéral du Québec a affronté — et surmonté — tous les défis qui ont façonné le Québec que nous connaissons aujourd'hui. Collectivement, ces défis auxquels nous sommes périodiquement confrontés sont des occasions d'innovation, comme l'ont démontré avec résilience les Québécoises et les Québécois chaque fois que leur courage et leur détermination ont été soumis à de rudes épreuves. Chaque fois, nous avons affiché notre force de caractère et misé sur nos richesses collectives.

Les défis de notre époque, ceux qui surpassent tous les autres, sont la lutte aux changements climatiques et la protection de notre environnement. Pourquoi? Le GIEC confirme l'urgence climatique ; il n'y a pas de temps à perdre. Si rien n'est fait, le réchauffement climatique pourrait dépasser les 4 °C d'ici la fin du siècle et provoquer des conséquences irréversibles, où les territoires nordiques seront les plus touchés. On en voit déjà les signes : les feux de forêt, les vagues de chaleur, l'érosion des berges, les tempêtes violentes. Les scientifiques sont unanimes, il y a urgence d'agir. Ce n'est plus alarmiste d'être alarmant. **Le temps n'est plus à la transition, mais à l'action. C'est pourquoi nous proposons d'agir concrètement pour accélérer le virage vert du Québec.**

Pour limiter les bouleversements climatiques, il faut être ambitieux et cesser d'investir dans les énergies du passé comme les hydrocarbures. Il est temps de faire un grand bond vers l'avant comme on l'a toujours fait : en misant sur nos forces.

Pour avancer, pour innover, posons-nous la question :
En 2022, dans la lutte contre les changements climatiques, en quoi le Québec est-il mieux outillé que les autres ?

Son eau. L'or bleu. L'hydroélectricité. L'héritage de la vision de Robert Bourassa.

Le projet d'avenir, c'est le **Projet ÉCO** : écologie et économie.
Nos forces.

D'ici 2050, 100 milliards de dollars en investissements publics et privés dans une économie verte alliant l'électricité et l'hydrogène vert. Générer l'équivalent de la production de deux Baie-James d'énergie propre afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

C'est aussi le Parti libéral du Québec qui lance la Stratégie de l'eau, comprenant 63 mesures assorties d'investissements de plus de 550 millions de dollars. Assurer une eau de qualité pour la population, protéger et restaurer les milieux aquatiques, promouvoir une utilisation durable de l'eau et miser sur le potentiel économique de l'eau, c'est essentiel pour l'avenir du Québec.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT — UN DROIT FONDAMENTAL

Sous l'impulsion de la Commission-Jeunesse, les membres du Parti libéral du Québec ont adopté, en novembre 2021, une résolution afin d'inclure une 9e valeur libérale, soit la protection de l'environnement**.** Ce faisant, chacune des actions de notre parti est maintenant réfléchie sous cet angle.

L'action d'un parti politique, c'est bien, mais il faut en faire plus. L'ensemble de la société doit emboîter le pas. Ainsi, un gouvernement libéral **inscrira le droit à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique dans les droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.**

De ce droit découlera l'élaboration d'une véritable **Stratégie de protection des milieux naturels et de la biodiversité,** qui visera notamment à soutenir la renaturalisation des milieux naturels, un meilleur encadrement des milieux humides et des outils plus efficaces pour protéger les espèces menacées et vulnérables.

CARBONEUTRALITÉ

La première étape consiste à se fixer un objectif ambitieux. À l'heure actuelle, l'objectif 2030 est de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) de 37,5 %, sous le niveau de 1990. Il faut démontrer plus d'audace et **porter cet objectif à 45 % pour 2030.**

Vu l'ampleur de l'enjeu, c'est **la première ministre qui serait directement responsable de l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre**

en portant la responsabilité de la lutte aux changements climatiques. Pour s'assurer d'une véritable coordination gouvernementale, la première ministre sera appuyée **d'un responsable scientifique en la matière, qui sera basé au ministère du Conseil exécutif**.

Il est nécessaire d'établir un plan de match étayé pour atteindre nos objectifs. Fort du leadership libéral sur la scène internationale, le Québec a longtemps été considéré comme un leader en matière de lutte contre les changements climatiques à travers le monde. Or, après quatre années d'incohérences, il est temps de reprendre cette position de meneur et d'inciter les autres à adopter les meilleures pratiques.

Le Parti libéral du Québec organisera une « COP-Québec », qui réunira des scientifiques, des chercheurs et des gouvernements de partout en Amérique du Nord. Ce sera l'occasion de faire le point sur les mesures de lutte contre les changements climatiques mises en place, de développer des nouvelles pistes de solutions et d'opérationnaliser des ententes de collaboration qui mettront en valeur l'expertise du Québec, dont l'hydroélectricité. Nous visons à tenir cet évènement dans les 100 premiers jours d'un gouvernement libéral.

Cette « COP-Québec » permettra de rappeler l'urgence et la nécessité d'agir pour protéger le climat et de redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs de carboneutralité en 2050, en plus d'assurer une cohésion entre les acteurs nord-américains. Elle permettra aussi de définir de façon cohérente toutes les actions que le gouvernement du Québec devra mettre en place au cours des prochaines années pour atteindre nos objectifs.

En plus du Projet ECO, nous avons identifié certaines mesures qu'il faut d'emblée mettre en place pour tracer le chemin vers nos engagements.

Une **Loi sur la carboneutralité** sera adoptée et établira des cibles quinquennales à atteindre **jusqu'à la carboneutralité en 2050**.
Des cibles spécifiques aux secteurs pétroliers et gaziers seront prévues. L'exercice nécessaire de réduction des GES doit être fait en tenant compte des impacts sur les familles et les entreprises. Il faut aussi offrir plus de la prévisibilité si nous voulons réussir. Enfin, il est essentiel de considérer une transition juste.

La loi devra s'accompagner d'un exercice de transparence de l'État qui fera en sorte **de mesurer l'empreinte carbone de tout l'appareil gouvernemental**. Nous ne pouvons pas demander aux entreprises et aux individus de faire des efforts sans que le gouvernement y contribue lui aussi, à son niveau.

Nous allons nous assurer de l'efficacité maximale de la Bourse du carbone, tout en contribuant à la protection des emplois et de la compétitivité. La Bourse du carbone est une réalisation libérale qui a démontré notre capacité à innover en matière de lutte aux changements climatiques et de protection de l'environnement. Nous devons nous assurer d'exploiter tout le potentiel que peut nous donner cet outil.

Nos bâtiments, qu'ils soient privés et publics, doivent aussi devenir carboneutres. Pour y arriver, nous procéderons à **une refonte du Code de construction du Québec** pour y prévoir l'utilisation de plus de matériaux responsables et de systèmes efficaces**.** De plus, **1 % des budgets d'infrastructures du gouvernement du Québec sera consacré au développement d'infrastructures vertes,** tel que l'utilisation du bois comme matériau de construction et des mesures de verdissement urbain afin de réduire l'impact des îlots de chaleur.

Le Parti libéral du Québec **adhère à la renonciation de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur son territoire**. Cette orientation implique de n'accorder aucun nouveau permis d'exploration, de mettre fin aux permis d'exploitation existants et d'investir les sommes nécessaires pour repérer et sécuriser plusieurs douzaines de puits de forage abandonnés, qui sont à la source de fuites de méthane et de contamination des sols.

Cet engagement n'implique pas de mettre un frein à la production d'hydrogène, s'il est produit par électrolyse de l'eau, ni à la transformation des infrastructures de distribution de gaz naturel afin de permettre le transport d'hydrogène vert.

Par ailleurs, **nous devons retirer la Caisse de dépôt et placement du Québec des énergies fossiles d'ici cinq ans.** En 2017, les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans les énergies fossiles ont atteint 18,5 milliards de dollars – un record –, soit 6,2 % de son portefeuille. La Caisse s'est engagée à liquider ses actifs dans le

secteur pétrolier d'ici la fin de 2022 et elle prévoit aussi la fin de tout investissement dans de nouvelles constructions d'oléoducs. Il faut s'assurer que cette transformation soit complétée rapidement.

De plus, nous **travaillerons avec Énergir afin d'accélérer sa décarbonation.** Nous ne devons pas viser à faire croître le réseau d'Énergir, mais plutôt à l'utiliser de façon plus responsable. La transition vers son utilisation pour des énergies propres, comme l'hydrogène vert, doit s'accélérer.

TRANSPORTS

L'atteinte de la carboneutralité devra passer par une transformation du secteur des transports, qui représentait 43,3 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2019.

Dans un premier temps, il faut **améliorer l'offre de transports en commun** dans les régions métropolitaines comme dans les secteurs plus régionaux. Actuellement, plusieurs Québécoises et Québécois aimeraient apporter leur contribution en utilisant le transport en commun, mais l'offre ne répond tout simplement pas à leurs besoins. D'ailleurs, 90 % des GES produits par les transports en milieu urbain sont attribuables à l'utilisation privée de l'automobile. Nous devrons travailler de concert avec les instances locales pour soutenir les projets de transport en commun qu'elles ont développés et adaptés à leurs besoins.

Pour améliorer l'offre de services, il est essentiel d'assurer un financement adéquat des sociétés de transports, qui se sont retrouvées en déficits importants, notamment à cause de la pandémie. En ce moment, l'incertitude pousse les sociétés à réduire leurs services. **C'est pourquoi il faut leur garantir un financement qui leur permettra de maintenir leurs services et de développer leurs réseaux.** La viabilité à long terme du transport collectif passe à la fois par une résorption du déficit des sociétés de transports et par un financement des projets de développement. Nous nous assurerons de travailler avec ces sociétés en vue de trouver le meilleur moyen pour garantir leurs revenus.

Pour inciter une plus grande utilisation du transport en commun, nous croyons aussi qu'il faut agir sur l'accessibilité. C'est pourquoi nous allons

instaurer la gratuité des transports en commun pour les étudiants et les étudiantes et pour les personnes âgées de 65 ans et plus partout au Québec, à coût nul pour les sociétés de transports. De plus, nous allons **implanter, graduellement et partout au Québec, le Passeport mobilité, une application et une carte de mobilité universelle utilisable dans tous les services de transports durables du Québec.**

Dans un deuxième temps, il faut amorcer un changement significatif à notre vision du transport routier. Nous sommes bien conscients de notre vaste territoire et du fait que nos routes sont des vecteurs importants de développement économique. Alors que les changements climatiques sont au centre de nos préoccupations, nous devons réfléchir à la façon dont nous aménageons ce territoire. **Il n'y aura plus de nouveaux projets d'autoroute annoncés dans les régions métropolitaines tant que nous n'aurons pas analysé de façon neutre et transparente les interactions entre la mobilité, l'urbanisme et l'offre de transport dans ces régions.**

Ainsi, un gouvernement libéral priorisera les projets de maintien d'actifs, de réparation de routes pour des enjeux de sécurité ainsi que de construction pour répondre à des besoins essentiels. Rappelons que seulement 56 % du réseau routier québécois est en bon état, et les automobilistes font les frais, sur leurs véhicules, de ce mauvais entretien.

Il faut par ailleurs poursuivre les efforts pour électrifier les véhicules. Dans le dernier budget, les sommes admissibles au programme *Roulez vert* ont été modifiées. Alors que le programme portait fruit pour atteindre l'objectif de 1,6 million de véhicules électriques d'ici 2030, nous nous expliquons mal les raisons qui ont poussé le gouvernement à freiner l'élan de cette transformation. **Nous bonifierons le programme Roulez vert** en remettant en place les montants de remboursement qui ont été coupés dans le dernier budget. De plus, **nous accélérerons la transformation des véhicules gouvernementaux**. Alors que la cible est que 100 % de la flotte gouvernementale soit électrique, seulement 28 % de l'ensemble du parc de véhicules légers du ministère des Transports l'est. À cet égard, l'État doit faire mieux et montrer l'exemple.

Pour que les Québécois et les Québécoises adhèrent à l'électrification des véhicules en plus grand nombre, nous devons développer notre réseau de bornes électriques de façon beaucoup plus intensive à la grandeur du territoire. Dans cette optique, **nous triplerons le nombre de bornes**

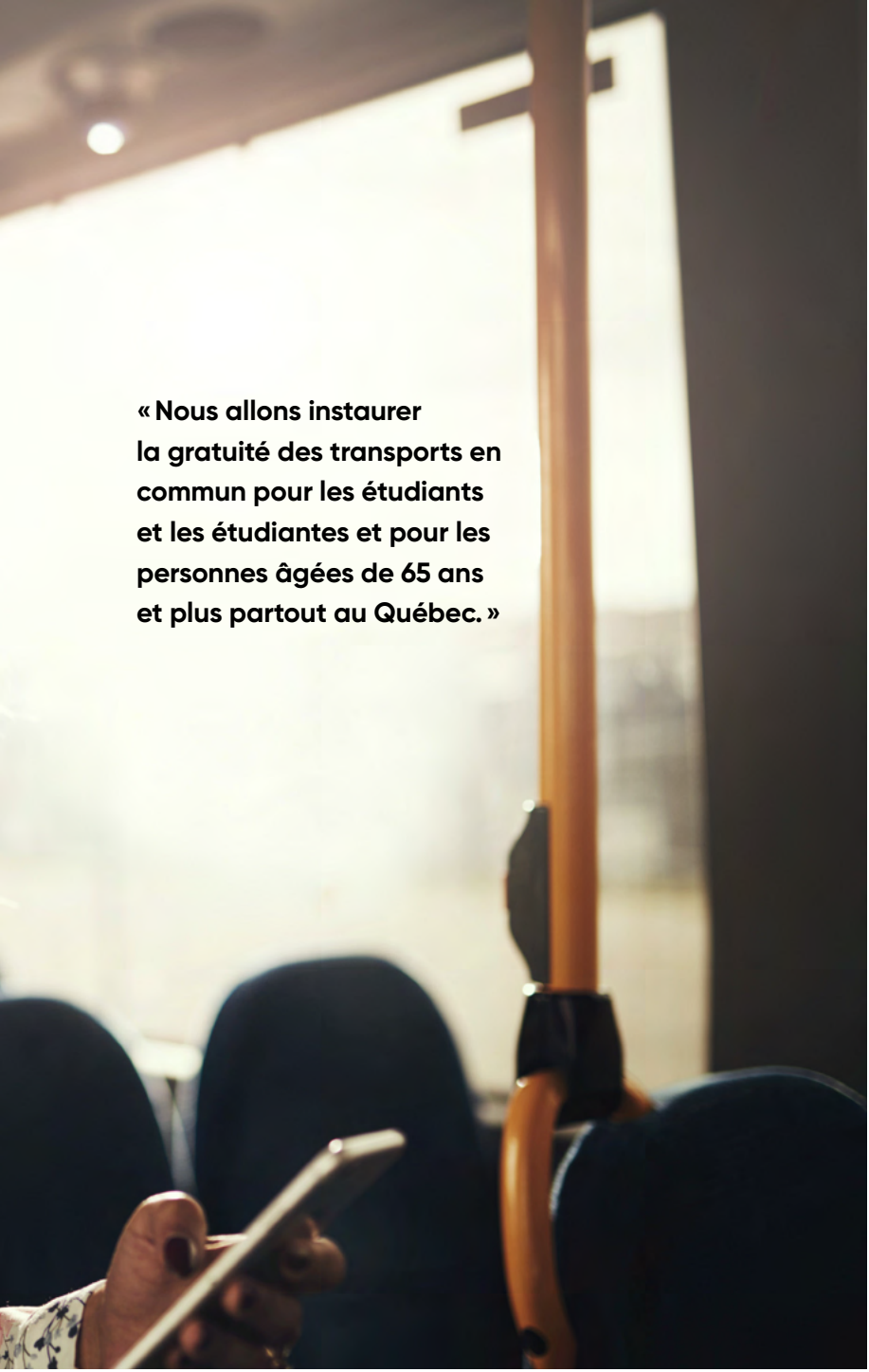

« Nous allons instaurer la gratuité des transports en commun pour les étudiants et les étudiantes et pour les personnes âgées de 65 ans et plus partout au Québec. »

de recharges du réseau public pour les véhicules électriques. Dans cet exercice, nous nous assurerons aussi que les municipalités en zone rurale disposeront d'au moins une borne électrique.

De plus, dans le cadre de la refonte du Code de construction, **nous prévoirons l'ajout de bornes électriques à tous les nouveaux bâtiments et nous mettrons en place des objectifs d'installation pour les bâtiments existants,** afin qu'il y ait un maximum de bornes partout au Québec le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous allons **revoir l'encadrement des publicités des véhicules** pour forcer les constructeurs à mettre en relief la consommation d'essence afin que les consommateurs constatent plus aisément l'avantage de laisser de côté la voiture à essence au profit de plus petits véhicules.

AIRES PROTÉGÉES

Pour contrer le manque de leadership du gouvernement, **le Parti libéral du Québec accélérera la mise en place de projets d'aires protégées,** dans un contexte où plus de 80 d'entre eux ont été abandonnés par la CAQ dans le sud du Québec.

Ces projets, fruits de consensus entre les municipalités, les groupes environnementaux et les entreprises, sont en attente depuis des années. **Nous sommes déterminés à atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées d'ici 2030.** Il faut par ailleurs une véritable volonté politique afin que ces aires protégées soient situées près des centres urbains et qu'elles soient accessibles aux citoyens afin d'assurer la conservation de la nature et de la biodiversité.

UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

Il est impératif de cesser une fois pour toutes d'opposer l'économie à l'environnement et à la lutte aux changements climatiques. Notre projet ÉCO démontre clairement que nous pouvons allier ces éléments pour faire progresser le Québec. Il faut aller plus loin dans

les efforts de transformation de notre économie en une économie réellement moderne.

Le PIB est un indicateur de l'activité économique qui ne tient pas compte d'autres enjeux de notre société. Mais peut-on réellement limiter le progrès d'une société à des statistiques économiques ? Aujourd'hui, nous croyons que non. Au fil des ans, plusieurs indicateurs plus complets ont été proposés comme alternatives au PIB. L'un d'eux est particulièrement intéressant, soit le *Genuine Progress Indicator* (GPI). En plus des données économiques, cet indicateur de progrès, qui comporte 26 composantes, inclut des mesures de progrès sociaux et environnementaux. Nous estimons qu'il est temps d'élargir notre conception du progrès.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place un nouvel indicateur de progrès socioéconomique pour le Québec. Élaboré, calculé et publié annuellement par l'Institut de la statistique du Québec, pour chacune des régions et pour l'ensemble de la province, il permettra d'offrir une mesure plus juste et plus réaliste de l'évolution de la société québécoise, et de l'impact de nos projets comme de nos politiques publiques.

Au-delà de la façon dont nous calculons le progrès, le gouvernement doit montrer l'exemple. Il peut agir sur plusieurs fronts, et le prochain gouvernement libéral utilisera tous les moyens mis à sa disposition pour le faire, notamment celui de **mettre en place des critères sociaux et environnementaux dans les achats du gouvernement**.

L'État québécois dépense des milliards de dollars chaque année en vertu d'appels d'offres établis selon un certain nombre de critères. Le Parti libéral du Québec propose d'octroyer une valeur particulière aux choix responsables en matière d'environnement. À titre d'exemple, il serait possible d'imposer qu'un produit soit fabriqué au moyen d'énergies renouvelables. Ou encore, il serait possible de privilégier un produit local pour limiter les émissions de gaz à effet de serre émis à l'étape du transport.

Nos entreprises doivent aussi être partie prenante de cette transition. **Lutter contre les changements climatiques doit devenir un moteur d'innovation exceptionnel qui allie audace et conscience sociale, deux valeurs au cœur du bilan du Parti libéral du Québec.** Comme corollaire des critères enrichis pour les appels d'offres publics, nous croyons qu'il est également souhaitable que **les entreprises qui bénéficient**

d'investissements ou d'aides financières du gouvernement fassent, elles aussi, preuve d'exemplarité économique, sociale et environnementale.

Pour accélérer la transformation de celles-ci, nous allons **créer de nouvelles entreprises : les entreprises à mission.** Ces dernières ont comme caractéristique de poursuivre des objectifs de contribution sociale et environnementale, en plus de la rentabilité financière. Ces objectifs d'intérêt public sont inscrits dans les statuts de l'organisation, et les administrateurs doivent veiller à ce que l'entreprise exerce ses activités de manière responsable et durable. Elle doit également publier un rapport annuel de performance sociale et environnementale conforme à une norme reconnue.

L'économie du 21e siècle pourra compter sur une nouvelle génération d'entrepreneurs conscientisés aux réalités environnementales de notre monde. Après la création d'un statut juridique pour ces entreprises à mission, nous favoriserons leur développement, notamment par des incitatifs fiscaux et une qualification accélérée aux marchés publics. Les entreprises à mission existent déjà dans près de 40 États américains ainsi qu'en Colombie-Britannique.

Les entreprises à mission auront accès à une procédure accélérée et simplifiée pour l'obtention d'autorisations gouvernementales ou pour l'admissibilité à des programmes d'aide, pour les projets qui s'inscrivent dans les priorités gouvernementales en matière d'économie verte et de transition climatique. **Elles bénéficieront aussi d'allègements fiscaux.**

De plus, **nous ferons la promotion de stratégies industrielles vertes et soutiendrons les efforts des secteurs agricoles et forestiers** dans leur transformation vers des technologies et des processus plus responsables d'un point de vue environnemental.

La population peut aussi contribuer pleinement au volet économique de la transition en optant pour des choix d'investissements qui vont dans ce sens. Pour inciter de plus en plus de Québécoises et de Québécois à emboîter le pas, nous travaillerons à **la mise en place d'un REER vert** pour qu'il soit plus attrayant, d'un point de vue fiscal, d'investir dans des placements responsables plutôt que dans des investissements traditionnels, comme nous le faisons pour les investissements dans les fonds de travailleurs.

Innovation et *audace,* voilà deux mots-clés pour envisager une économie de l'avenir plus forte et plus verte. Tous les intervenants peuvent y contribuer, et un gouvernement libéral stimulera l'économie en soutenant l'innovation des entreprises qui font du respect des capacités de la planète une priorité. **Pour y arriver, nous développerons une stratégie de l'économie circulaire. Nous adopterons une loi pour contrer l'obsolescence programmée qui renforcera le droit à la réparation des biens.** Considérant la rareté de certaines ressources naturelles et les impacts environnementaux de leur extraction et de leur transformation, il est essentiel d'encourager une meilleure productivité en stimulant les nouveaux modèles d'affaires. Les retombées attendues sont importantes, tant sur le plan de l'économie que sur celui de l'environnement.

GESTION DES DÉCHETS ET DIMINUTION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Face au constat implacable du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans son analyse de l'état des lieux et de la gestion des résidus ultimes, il est nécessaire pour le Québec de revoir ses pratiques en matière de gestion des déchets. Pour ce faire, il faut développer une vision à long terme qui tiendra compte des principes de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination.

Si rien n'est fait, d'ici 2030, neuf lieux d'enfouissement actuellement en exploitation auront atteint leur capacité maximale, et de nouvelles installations d'élimination seront nécessaires, des incinérateurs. Il est clair que la réduction à la source et le réemploi sont préférables à l'augmentation du recyclage.

Plutôt que de miser sur des agrandissements successifs de dépotoirs, **nous proposerons une approche fondée sur une gestion de proximité et une cohabitation avec le milieu, en plus de développer de nouvelles technologies en donnant à RECYC-QUÉBEC le mandat d'accompagner les municipalités dans leurs actions et celui de jouer un rôle de veille technologique.**

Nous nous assurerons aussi de diminuer le tonnage de déchets consommés **en accélérant le déploiement des bacs bruns pour la collecte**

de matières organiques dans toutes les municipalités. Actuellement, environ la moitié de celles-ci offrent ce service à leurs citoyens.

Nous nous **assurerons que le système de consigne annoncé par le gouvernement soit réellement efficace**. Nous devons faire les choses correctement et nous assurer du bon fonctionnement de ce système pour qu'à terme, il soit adopté massivement par la population. Il n'est pas concevable de rater la chance qui s'offre à nous. C'est pour cette raison que nous travaillerons avec les intervenants du milieu dans l'atteinte de cet objectif commun, en vue d'en assurer le succès. Et dans une optique de reddition de compte, nous nous engageons à publier de façon annuelle les résultats obtenus par ce système.

POLLUTION LUMINEUSE

Afin de réduire l'utilisation d'énergie, de favoriser la cohabitation et de limiter les inconvénients liés à la lumière artificielle dans nos villes et nos villages, nous souhaitons agir afin de contrôler l'utilisation excessive de lumière artificielle, aussi appelée pollution lumineuse.

La nuit, la lumière artificielle nocturne a de nombreux effets négatifs sur les écosystèmes et la santé. Elle représente, dans certains cas, une mauvaise utilisation de notre énergie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît officiellement que le dérèglement de l'horloge biologique peut favoriser l'apparition de nombreux problèmes de santé allant de l'insomnie au cancer, en passant par la dépression, le diabète et l'obésité.

Dans un prochain mandat, le Parti libéral du Québec s'assurera que tout renouvellement d'équipement d'éclairage municipal ou gouvernemental se fera dans le respect de normes reconnues pour limiter la pollution lumineuse.

Quatre facteurs sont mis de l'avant par le Bureau de la normalisation du Québec pour contrôler la pollution lumineuse soit la quantité de lumière émise, son orientation, sa composition spectrale et sa durée d'utilisation. L'éclairage routier, l'éclairage industriel ou commercial, l'éclairage architectural et l'affichage lumineux sont visés par ces paramètres.

Chapitre 06

Culture et identité

Le Québec, en tant que nation francophone en Amérique du Nord, doit défendre ses spécificités culturelles de façon soutenue. Pour le Parti libéral du Québec, cette mission doit être remplie tout en défendant l'appartenance du Québec au Canada. Nous devons faire preuve d'ambition pour notre nation et notre pays, et reprendre un rôle de leader dans la fédération canadienne. Nous sommes le seul parti résolument fédéraliste au Québec et nous comptons jouer ce rôle activement.

L'identité au Québec et l'appartenance canadienne font partie des valeurs libérales qui animent notre action politique. Elles se déclinent de la façon suivante :

L'APPARTENANCE CANADIENNE

Tout en adhérant au fédéralisme canadien, le Parti libéral du Québec a continuellement affirmé depuis quarante ans qu'étant l'expression principale du fait français au Canada, le Québec ne peut pas être une simple province comme les autres au sein de la fédération. Par la voix de tous les chefs qui l'ont dirigé jusqu'à présent, le parti a soutenu qu'en plus d'être une province au sens juridique du terme, le Québec forme une société distincte à plusieurs égards, notamment en raison de sa langue, de sa culture, de son système juridique, de ses institutions et de ses modes de vie. Le Parti libéral du Québec est néanmoins convaincu que le maintien du lien fédéral canadien est l'option constitutionnelle la plus pertinente pour promouvoir les intérêts supérieurs du Québec et de ses partenaires.

L'IDENTIFICATION AU QUÉBEC

L'identification au Québec passe d'abord par l'identification à sa majorité francophone. Elle postule que l'on assume les aspirations de cette majorité, ainsi que son histoire, sa langue et sa culture, ses institutions, ses modes de vie et ses particularismes. Le Parti libéral du Québec reconnaît le caractère particulier que la majorité francophone confère à la société québécoise, en prenant l'engagement de veiller à toujours affirmer et défendre le caractère français du Québec, et surtout en étant lui-même un parti à nette prépondérance francophone, sans préjudice toutefois pour l'égalité des droits de tous ses membres.

De ces valeurs découle la nécessité d'avoir une nation québécoise forte dans notre pays qu'est le Canada. Il faut être en mesure de défendre nos particularités à l'intérieur du cadre canadien. Dans cette optique, nous continuerons de faire valoir des demandes claires au gouvernement fédéral, notamment :

- **défendre avec force et vigueur les compétences du Québec au sein de la fédération ;**
- **s'assurer du maintien du poids démographique du Québec au sein de la fédération,** notamment en ce qui a trait au nombre de sièges qui lui sont attribués à la Chambre des communes ;
- **légiférer pour encadrer le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence provinciaux,** notamment afin de prévoir formellement un droit de retrait avec pleine compensation ;
- **exiger une hausse des transferts fédéraux en santé afin qu'ils représentent 35 % des dépenses de santé de la province et qu'aucune condition ne soit imposée à ces transferts ;**
- **obtenir le plein contrôle du Programme des travailleurs temporaires étrangers ;**
- **recevoir la compensation due au Québec pour donner suite à l'appui fédéral au projet hydroélectrique de Muskrat Falls,** qui constitue une concurrence déloyale à Hydro-Québec ;
- **poursuivre les efforts entrepris par Robert Bourassa en matière de souveraineté culturelle et rapatrier les pleins pouvoirs en matière de culture.**

PROTECTION DES DROITS INDIVIDUELS

Pour le Parti libéral du Québec, il est fondamental de s'assurer que les actions du gouvernement n'entraîneront pas de restrictions injustifiées des libertés individuelles. Toute limitation de ces libertés, pour être acceptable,

doit être justifiée par un bien supérieur, lequel doit être établi de manière concluante.

En ce sens, nous croyons que la loi 21 sur la laïcité de l'État proposée par le gouvernement caquiste va trop loin, particulièrement en ce qui a trait à l'interdiction des signes religieux pour les enseignantes et enseignants. C'est pourquoi nous allons abolir cette interdiction dès notre arrivée au pouvoir. De plus, nous ne renouvellerons pas la clause dérogatoire de la loi.

Un gouvernement libéral n'appliquera pas de façon préventive et sans balises claires la clause dérogatoire sur ses projets de loi. **La clause dérogatoire, par sa nature, ne doit pas être utilisée avec légèreté, encore moins dans une optique de division de la population.**

LANGUE FRANÇAISE

La langue française est au cœur de notre spécificité, de notre nation. Elle est un point d'ancrage et de rassemblement autour duquel les Québécois de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les régions peuvent se réunir pour favoriser le maintien d'une société juste, prospère et inclusive.

Elle fait aussi intrinsèquement partie de l'histoire du Parti libéral du Québec. Rappelons-nous que c'est un gouvernement libéral, dirigé par Robert Bourassa en 1974, qui a donné à la langue française son statut légal de langue officielle du Québec. Cette avancée majeure pour la nation québécoise fut le socle qui mena jusqu'à la Charte de la langue française. L'héritage de Robert Bourassa reste gravé dans l'ADN de notre parti, de nos valeurs, et il nous inspire encore aujourd'hui.

La protection de notre langue française, parlée par seulement 2 % des habitants en Amérique du Nord, appelle à faire preuve de la vigilance. Cependant, cette vigilance ne signifie pas qu'il faille renier les droits de la communauté d'expression anglaise pour autant. Cette communauté a des droits, et nous défendrons pleinement leurs institutions. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons défendu leur droit de conserver la structure

des commissions scolaires et que nous poursuivrons de le faire. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes opposés à la réforme de la Charte de la langue française, le projet de loi 96, dont les mesures étaient trop disproportionnées pour être considérées comme étant constructives.

Nous pouvons être en faveur de la protection de la langue française sans toutefois être en faveur du projet de loi 96. Il est essentiel de favoriser une approche plus équilibrée qui permettra aussi d'améliorer la qualité de la langue française, comme le démontrent les 27 propositions que nous avons mises de l'avant au printemps 2021.

Nous travaillerons toujours dans un objectif d'équilibre et d'inclusion. Ainsi, nous :

- **redonnerons le droit aux étudiants de fréquenter l'institution collégiale de leur choix ;**
- **redonnerons à la magistrature le droit de nommer les juges en fonction de leurs besoins ;**
- **dissiperons toutes les inquiétudes sur l'accès aux soins de santé et de services sociaux ;**
- **nous assurerons que tous les projets d'infrastructure des réseaux de la santé et de l'éducation seront réalisés en fonction des besoins réels et non de la langue ;**
- **évaluerons le fardeau administratif imposé aux entreprises par le projet de loi 96 ;**
- **éliminerons le délai de 6 mois imposé aux immigrants pour communiquer en français avec l'État ;**
- **enlèverons la clause dérogatoire imposée sans balises dans le projet de loi 96.**

DÉFENSE DES MINORITÉS

L'égalité des chances pour tous et toutes est un objectif fondamental vers lequel nous devons tendre, en tant que société. La responsabilité d'y arriver nous incombe collectivement et nous appelle à nous assurer d'offrir aux minorités des protections adéquates.

L'accumulation des cas de profilage racial à l'encontre de personnes issues de la diversité ethnoculturelle a mené à une prise de conscience collective sur la question du racisme systémique. Au Québec, des personnes issues de la diversité ethnoculturelle et des communautés autochtones font l'objet de comportements ou de processus comportant un biais racial ou discriminatoire, qu'il soit conscient ou inconscient. Il convient de corriger ces situations en ayant la maturité, comme société, de les reconnaître ouvertement et d'y apporter des solutions.

Pour parvenir à régler un problème, la première étape consiste à en identifier la nature. À titre d'exemple, il n'est pas normal qu'une personne racisée soit interpellée, en moyenne, quatre fois plus souvent qu'une personne blanche ou qu'il soit plus difficile pour elle d'obtenir un emploi ou de trouver un logement. Ce n'est pas uniquement une question de sémantique; pour les victimes de ces inégalités, c'est beaucoup plus que cela.

Nous nous engageons donc à présenter, dans la première année d'un mandat libéral, **un plan d'action clair en matière de lutte au racisme systémique.**

La protection des minorités nous appelle aussi à **protéger et à promouvoir les droits de la communauté LGBTQ+.** Nous poursuivrons les efforts de sensibilisation auprès de la population tout en soutenant les initiatives des organismes qui œuvrent sur le terrain.

RECONNAISSANCE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Les dernières années ont été marquées par plusieurs évènements majeurs pour les communautés des Premières Nations et des Inuits. Pensons par exemple aux évènements tragiques ayant mené au décès

de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette, la découverte de fosses communes liées à des pensionnats autochtones ou le décès de plusieurs itinérants autochtones au centre-ville de Montréal lors de grands froids. Nous ne pouvons rester silencieux devant de tels drames. Après quatre ans de passivité, il est plus que nécessaire de mettre de l'avant une réelle réconciliation. C'est un chemin qui n'est pas simple à emprunter, mais qui nécessite une réelle volonté politique.

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que les communautés autochtones sont les mieux placées pour décider par eux-mêmes la façon de combler leurs besoins, notamment en ce qui concerne la protection de la jeunesse, la formation, le développement économique, l'aménagement du territoire. La reconnaissance des échanges de nation à nation doit s'incarner dans nos actions, notamment en adaptant les services publics à leurs réalités.

Au cours des dernières années, **plusieurs rapports** ont offert des solutions menant vers le chemin de la réconciliation, notamment ceux de la Commission Viens et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. **Il va de soi que nous devrions donner suite aux recommandations qui concernent le gouvernement du Québec**, par exemple la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. **Nous nous engageons aussi à lancer une enquête publique sur la question des pensionnats autochtones**. Les familles ont droit de faire la lumière sur ces événements et de comprendre pourquoi les choses se sont passées ainsi.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

La culture est essentielle à l'affirmation de notre spécificité québécoise. Or, la pandémie de COVID-19 a durement frappé le milieu culturel et ses artisans, notamment ceux des arts vivants. Au cœur de la pandémie, des milliers d'emplois du secteur culturel ont disparu au Québec seulement, et de nombreux artistes ont décidé de réorienter leur carrière et n'y reviendront plus.

Le moral des troupes est ébranlé, et le secteur des arts vivants a besoin d'un soutien accru. Plus que d'une aide financière, il a surtout besoin de considération et d'écoute, avec comme objectif que la culture reprenne

la place qu'elle a toujours occupée dans nos vies et qu'elle fasse rayonner partout sur la planète la créativité et l'inventivité québécoises.

Ainsi, **le gouvernement libéral tiendra des états généraux sur les arts vivants** qui porteront notamment sur le théâtre, la musique, la danse, le théâtre pour enfants, les grandes écoles (École supérieure de danse, Conservatoires, etc.). En présence de représentants issus du milieu, nous organiserons des rencontres publiques pour dresser un portrait clair des besoins et des perspectives d'avenir. En fait, pour faire ce qui aurait dû être fait par le gouvernement : écouter le milieu culturel pour envisager son avenir, avec comme objectif principal de brosser un tableau de la situation en cette période post-pandémique et d'établir un plan spécifique de soutien aux arts vivants. Il s'agira notamment de se pencher le bilan de l'aide financière apportée durant la pandémie, les perspectives futures, la détresse psychologique des artistes, la place grandissante du numérique, la relève et la diffusion culturelle dans les régions.

« Un gouvernement libéral mettra sur pied un nouveau fonds dédié à la culture et aux médias, qui soutiendra la création québécoise. »

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour soutenir nos artisans de toutes les sphères du milieu culturel, mais certaines solutions sont déjà connues. La révision des lois sur le statut de l'artiste était attendue et essentielle. **Nous nous assurerons que cette modernisation des lois sur le statut de l'artiste se déroule adéquatement sur le terrain.**

Un gouvernement libéral mettra sur pied un nouveau **fonds dédié à la culture et aux médias,** qui soutiendra la création québécoise. Ce fonds sera financé par l'imposition d'**une taxe temporaire de 3 % sur le chiffre d'affaires des géants du numérique** dont le chiffre d'affaires mondial dépasse 1 G$ et qui ne déclarent pas leurs revenus au Québec, et ce jusqu'à l'adoption de mesures fiscales cohérentes et globales par l'Organisation de coopération et de développement économiques

(OCDE). Nous permettrons ainsi une contribution équitable des géants du web à l'écosystème culturel québécois. Il est plus que temps de demander aux géants du web de faire leur part pour contribuer à notre culture, à l'instar de la France et de l'Australie.

Protéger et faire briller notre culture, ça passe aussi par la valorisation de notre patrimoine. Or, le nombre de bâtiments patrimoniaux détruits ou menacés n'a cessé d'augmenter ces dernières années à cause du manque de leadership du gouvernement caquiste. Les démolitions par abandon se multiplient et rien n'a été mis en place afin de freiner cette tendance. Les bâtiments témoins de notre histoire s'effacent peu à peu ou sont vendus, une situation qui consterne de nombreux citoyens. Il y a urgence d'agir de manière efficace afin de faire reconnaître, par leurs propriétaires et les municipalités, la valeur économique des bâtiments patrimoniaux. Il faut rendre la préservation plus rentable que la démolition.

Un bâtiment à valeur patrimoniale en bon état exerce un impact positif sur le prix de vente des propriétés à proximité, dont la valeur ne peut qu'augmenter. Un patrimoine bien entretenu peut également stimuler le tourisme et le sentiment de fierté local. Bref : la protection de bâtiments patrimoniaux est payante pour les municipalités sur le plan des revenus fonciers, pour l'économie locale sur le plan touristique et même bénéfique pour l'environnement.

C'est pourquoi nous **offrirons un congé de taxes foncières de 10 ans, sous forme de compensation aux municipalités, pour tout propriétaire ou acquéreur d'un bâtiment patrimonial inutilisé qui le restaure pour l'habiter ou le louer à des fins résidentielles ou commerciales**. Ce sont les bâtiments à valeur patrimoniale inutilisés qui sont le plus à risque de démolition, car leur état se dégrade rapidement lorsque des travaux de rénovation sont rendus nécessaires.

Votez Libéral

Parti Libéral du Québec

plq.org